

PARIS-CENTRE

Seizième année. — N° 5.679

ABONNEMENTS:			
	LES	MOIS	AN
Nièvre et limitr...	44.00	25.00	13.00
Autres départem...	52.00	28.00	15.00
Union postale...	82.00	43.00	22.00

TÉLÉPHONE: 2-47 & 2-43

Régional Quotidien

QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames): 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE: N° 57

MERCREDI

10

SEPTEMBRE 1924

Après l'amnistie...

Ayant rouvert la porte aux déserteurs, est-il logique de la fermer aux congréganistes ?

Remercions notre bon ami Macdonald

Nous pouvons nous vanter d'avoir de la chance. Avec son incorrigible « bon gasconnisme », M. Herriot avait engagé le pacte à Genève dans les conditions les plus scabreuses. Non content de laisser M. Mac Donald mener le jeu, il avait encaissé sans broncher un refus d'accord préalable. Heureusement, le chef du gouvernement anglais s'est laissé griser par ses avantages au point de battre le record des gaffes de M. Lloyd George lui-même.

C'est un phénomène bien curieux que M. Mac Donald, manœuvrier plein de prudence et de tact, tant qu'il s'est senti surveillé par M. Poincaré, prodigue des sottises depuis qu'il méprise son adversaire. La série s'ouvre dès le lendemain de l'entrevue de Chertsey par l'invitation qui provoque le sursum de l'opinion française. Dès le début de la Conférence de Londres, nouvelle provocation maladroite qui remet en question la liberté d'action de la France. Puis c'est la fameuse lettre de M. Mac Donald qui remet en question l'accord de Londres à peine paraphé. Il ne restait plus au champion de l'Internationale qu'à venir défier la Société des Nations jusque dans son temple.

Il est permis d'être canaille. Au moins faut-il sauver la malignité de l'inspiration par une certaine adresse. Le discours de M. Mac Donald à Genève est plus inepte encore que méchant. C'est un train de contradictions. Un réquisitoire contre les chiffres de papier peut aboutir à proposer de fonder la paix du monde sur un simple chiffon de papier. Une apologie de l'arbitrage, seul moyen pratique de réaliser la paix qui aboutit à la critique de la seule sentence arbitrale importante rendue depuis le début de l'ère nouvelle. Et puis quelle belle manière de décourager les agresseurs que d'affirmer l'impossibilité d'établir avant cinquante ans la véritable responsabilité d'une agression.

Le discours a fait scandale. Nous voyons donc l'effort produit dans un milieu habitué aux formules émollientes et aux hautes rangées académiques. Vous imaginez la stupeur des petites puissances auxquelles M. Mac Donald déclare froidement que dans la prochaine guerre, elles seront mangées, sans avoir à attendre le secours de l'Angleterre.

Vous concevez l'émotion de la Pologne, à qui on annonce comme prélude à l'arbitrage, une révision de la sentence de Haute-Silésie, la fureur de l'Italie, attaquée ouvertement dans sa politique intérieure, l'irritation de tous les héritiers des Habsbourg, troublés dans une digestion laborieuse. Quel bruit dans le Landerneau du Léman.

Il ne sert de rien de chercher à rattraper une gaffe. M. Mac Donald a eu beau corriger son discours après coup, l'effort a été produit. L'Angleterre n'obtiendra rien à Genève.

M. Herriot et M. Theunis avaient dès lors la partie belle. Ils ont évité d'accabler le vaincu. Passe si la charité seule les a guidés. Le bon sentiment deviendrait naïveté s'il imaginait convertir un pêcheur endurci. Ce serait bien la peine, en vérité, que M. Mac Donald nous ait révélé le fond de sa belle âme pour laisser subsister des illusions. On ne peut pourtant pas, cette fois-ci, alléguer l'intervention du méchant Snowden et les dissentiments intérieurs. M. Mac Donald est venu seul à Genève. Il a formulé un programme de politique étrangère, qui répond aux vœux de tous les Anglais, s'il a péché, c'est par excès de franchise et par cynisme, cédant à l'entraînement de son tempérament d'internationaliste germanophile. Ainsi, il a découvert la survivance des idées qui le possèdent pendant la guerre même en avocat de l'ennemi. Qui osera encore, après cela, parler de l'honnête Mac Donald, de l'ami de la France ?

Le discours de Genève appelle donc une autre riposte que quelques effets oratoires faciles sur la nécessité de mettre la force au service de la justice, sur l'impossibilité de réduire les armements avant d'avoir réalisé des garanties de sécurité moins précieuses que l'arbitrage.

Déjà, dans la harangue de M. Herriot, beaucoup moins fermée que celle de M. Theunis, on relève une grave erreur. M. Herriot a réuni l'arbitrage, la sécurité et le désarmement comme trois éléments parallèles à traiter simultanément. Cela n'a pas le sens commun.

La sécurité d'abord doit être garantie par un système de forces, unique ou combiné, de nature à décourager toute agression. Une puissance ou un groupe de puissances défiant toute attaque. Voilà le premier facteur qu'il faut réaliser avant de pouvoir songer aux autres.

L'alliance défensive bien combinée, on peut mesurer les précautions défensives aux forces groupées et aux chances d'attaque. Voilà le second facteur et la limitation des armements.

C'est seulement après avoir constitué une force capable de se faire respecter et limitée aux nécessités que l'on peut envisager le développement de la procédure arbitrale. Troisième étape.

Qu'on ne vienne pas, sous prétexte de racheter les fautes de M. Mac Donald, mettre la charue avant les bœufs. Il ne faut pas nous endormir en invoquant que tout péril est conjuré parce que M. Mac Donald a eu la langue trop longue. Les intempérances de langage du Premier britannique ont eu d'autres effets moins anodins que l'ajournement des projets de désarmement. Elles portent un nouveau coup de bélier au traité de Versailles. Elles invitent les Allemands à entrer dans la Société des Nations pour obtenir la révision, non plus seulement des clauses économiques, mais des clauses territoriales de la paix. Les Allemands ne sont pas gens à négliger de tels encouragements de revanche. Nous ferons bien de nous tenir sur nos gardes.

SAINTE-BRICE.

Depuis dix jours la Géorgie révoltée lutte contre l'armée rouge

Londres, 9 septembre. — Suivant une information de l'Agence Reuter, M. Mac Donald, étant à Genève, a reçu du président du gouvernement de Géorgie, un télégramme disant que le peuple géorgien s'est soulevé contre les Soviétiques et qu'il lutte, depuis dix jours, contre les troupes russes, afin d'obtenir son indépendance et sa liberté. Ce télégramme demande à M. Mac Donald d'insister auprès du gouvernement de Moscou pour arrêter cette effusion de sang et de régler le conflit par l'arbitrage.

La même information de l'Agence Reuter communique un télégramme à Constantinople, reçu dans les milieux géorgiens, citant les différentes régions, au nombre de neuf, dans lesquelles les Géorgiens insurgés ont chassé les Russes. Ce télégramme annonce qu'on se bat dans le voisinage de Tiflis, dont les ouvriers sont en grève. Les troupes russes d'occupation exercent des représailles sanglantes contre les grévistes et quiconque éprouve de la sympathie pour l'insurrection géorgienne.

La Société des Nations vue par nos grands-pères



Les membres du congrès de la Paix se décidant à rosser simultanément le Roi de Prusse et l'Empereur d'Autriche pour les empêcher de se battre entre-eux. Lithographie de Cham (« Le Charivari », 1864). — A gauche Emile de Girardin.

Des marins débarquent à Shanghai pour protéger la concession internationale

Shanghai, 9 septembre. — Etant donné le danger de plus en plus grand couru par Woosung et la région au nord de Shanghai, des volontaires de cette dernière ville ont été mobilisés ce matin. Un millier de marins britanniques, américains, italiens et japonais ont été débarqués dans la concession internationale.

Vifs combats à Liuhou

Londres, 9 septembre. — On mande de Shanghai que de vives rencontres se poursuivent par intervalles, à Liuhou, avec des pertes sérieuses de part et d'autre. Il n'y a pas de résultat décisif. La bataille sur la frontière ouest, dans le district des lacs Taïke, semble devoir être la plus importante. Les détails manquent.

Sun Yat Sen marche dans la direction du Nord et le maréchal Tchang-Tso-Lin a juré de tuer le président et le général Wu-Pei-Fu.

D'après le correspondant du Daily Telegraph à Shanghai, on craint que les maisons de commerce étrangères établies dans la ville ne soient ruinées. Les négociants chinois répudient leurs contrats et refusent de prendre livraison des marchandises par eux commandées, en raison de l'avenir incertain et des présentes hostilités.

L'anxiété croît dans les milieux commerciaux anglo-américains.

Lu-Yung-Hsing, gouverneur du Tchek-Kiang a publié un communiqué disant que les troupes avaient remporté une victoire au lac Nan-Tai-Fu. Les troupes du Tchek-Kiang ont, dans tous les cas, avancé de Huchow-Fu vers Hsing, qu'elles espèrent capturer lundi soir ou mardi. Plus de 30.000 hommes sont engagés dans cette opération.

A Kading l'armée du Tchek-Kiang a avancé de 5 kilomètres, s'emparant d'une grande quantité de munitions et d'artillerie de campagne. L'armée du Kiang-Sou a reçu, à Nanking, des renforts s'élevant à 8.000 hommes.

La fusillade est intense

Londres, 9 septembre. — On mande de Shanghai que la loi martiale a été proclamée dans les quartiers européens de la ville par les commandants des forces navales et militaires européennes et américaines.

Les combats se poursuivent à moins de huit milles de la ville. Les troupes de Kieng-Su semblent se concentrer sur les forts de Woosung. Des milliers de réfugiés provenant du front de combat se dirigent vers Shanghai. Des détachements des forces internationales ont débarqué pour protéger les colonies européennes.

Des contingents de marins américains se sont rendus dans la région de Woosung. La nuit dernière une fusillade intense a été entendue à partir de 4 heures du matin. Les troupes de Tchek-Kiang ont commencé à battre en retraite. Il ne semble pas que Sun-Yat-Sen et le maréchal Tchang-Tso-Lin, gouverneur de la Mandchourie aient pu jusqu'à présent apporter une aide efficace au gouvernement de Tchek-Kiang.

UN NOIR TROP BON TEINT

Nègre, maire et boulanger M. Archimède n'a pu se faire blanchir par le juge

Pointe-à-Pitre, 9 septembre. — M. Archimède était maire de la commune de Morne-à-l'Eau. Joli nom pour une commune, bien qu'un peu triste.

Né à Morne-à-l'Eau n'est pas aux environs de Paris, c'est à la Guadeloupe.

En dehors de ses fonctions municipales, M. Archimède exerçait, dans le civil, la profession de boulanger.

Il devra se contenter désormais de cette unique situation. M. Archimède, depuis trois jours, n'est plus maire de Morne-à-l'Eau.

Il est révoqué. Il est encore boulanger. Mais à ce titre, il a à payer 100 francs d'amende, auxquels l'ont condamné les juges de Pointe-à-Pitre, « pour tromperie sur la quantité de la chose vendue ».

Cristi, où faudra-t-il donc aller pour avoir son compte ? Même à la Guadeloupe ! Même à Morne-à-l'Eau !

Ah ! on peut dire que c'est nous qui sommes dans le pétrin !

UN DRAME MYSTÉRIeux

On repêche un cadavre criblé de balles et lesté par un poids

Amiens, 9 septembre. — Des chasseurs ont découvert dans le canal de la Somme, près de Gouy, un cadavre portant à la tête des blessures causées par des balles et attaché à un poids de fonte de 10 kilos par la ceinture.

Le corps a été reconnu pour être celui du menuisier Abraham Erdstein, originaire du Levant, âgé de 29 ans, qui travaillait à Pont-Rémy depuis le début de juillet.

Le malheureux avait 100 francs dans son portefeuille, qui ne furent pas enlevés par les meurtriers, si ce n'est le y a. Une enquête est ouverte sur cette mort mystérieuse.

ILS VEULENT SE BATTRE ET C'EST LA FEMME QUI TENTE DE LES SEPARER QUI EST BLESSEE

Epinal, 9 septembre. — La nuit dernière, vers 23 heures, une violente dispute éclata pour un motif futile, à Saint-Laurent, entre Albert Abter, 54 ans, et son neveu Eugène Chrétien, 20 ans. La querelle ne tarda pas à s'envenimer et les deux antagonistes, armés, l'un d'un revolver et l'autre d'un couteau sortirent dans la rue. Mme Amr, sœur de Abter, voulut s'interposer. Elle reçut dans le ventre un coup de couteau. On dut la transporter à l'hôpital dans un état grave. Abter et Chrétien ont été arrêtés.

LES TROIS SATYRES DU BOIS DE VINCENNES REPARAISSENT ENCORE

Paris, 9 septembre. — Gervais Guillard, 24 ans, et son amie Lucienne Viras, 23 ans, se promenaient hier soir au bois de Vincennes, lorsque trois individus surgirent d'un fourré, leur réclamant leurs papiers.

Puis tour à tour tenant en respect le jeune homme, ils abusèrent odieusement de la jeune femme et s'enfuirent.

Après boire, on jura du couteau

Paris, 9 septembre. — A 3 heures, ce matin, boulevard Sébastopol, Joseph Bacher, demeurant rue Charveaux à Neuilly, Robert Gaillet, 25 ans, et Octave Pelay, 23 ans, habitant Neuilly, tous trois coiffeurs, en état d'ivresse, se sont pris de querelle, avec un groupe composé de deux hommes et d'une femme.

Au cours de la discussion, Bacher a été atteint d'un coup de couteau dans le dos, et Pelay dans le bas-ventre.

Tous les deux ont été transportés à l'Hôtel-Dieu, dans un état grave.

Quant à Gaillet, qui avait également reçu un coup de couteau, il a pu regagner son domicile.

Soyez prudents en matière de champignons

Tel est le conseil que le Docteur Lehmann, inspecteur de l'hygiène, donne aux lecteurs de « Paris-Centre »

Nous recevons la lettre suivante, que nous communiquons à nos lecteurs, avec le plus grand intérêt.

Nevers, le 9 septembre 1924.

Monsieur le Rédacteur en Chef

J'ai lu avec un vif intérêt l'article si documenté de M. Aicenne, sur les champignons, dans votre numéro de ce jour. Je ne saurais pas votre savant collaborateur dans les prés et les bois où sa grande expérience lui permet de différencier le champignon délectable du foudroyant poison. Mais, permettez-moi de ne pas partager son optimisme en faveur de certaines espèces, qui seraient capables, tout au plus, de donner quelques coliques.

Une indigestion, pour certains s'empêchant, peut entraîner à des conséquences graves, proches ou lointaines.

Aussi, m'adressant au « Français moyen » (pour employer l'expression désormais célèbre de M. Herriot), je crois de mon devoir de rappeler ici quelques principes, dont il ne faut, sous aucun prétexte, se départir, quand il s'agit de risquer sa vie et celle des autres, pour le plaisir de manger des champignons :

1° Ne cueillez et n'acceptez aucun champignon, si vous ne le connaissez pas parfaitement, ou si vous ne pouvez pas le faire vérifier par une personne qualifiée.

2° N'apprenez à connaître qu'un petit nombre de champignons, pour être bien sûr de vous, et détectez-les toujours, avec un outil. Si le bas du pied est en corne ou en boule, vérifiez-les avec le plus grand soin, ou jetez-les.

3° Au moment de la cuisson, vérifiez à nouveau vos champignons, un à un, jetez ceux sur lesquels vous avez un doute, ou qui sont incomplets, grattés, vieux, pas frais, viciés.

4° Ne vous fiez pas aux préjugés populaires : certains champignons peuvent être très dangereux, même s'ils ne noircissent pas, par la cuisson, les objets en argent, même s'ils ont macéré dans l'eau salée ou vinaigrée.

Je félicite votre journal qui ouvre toujours largement ses colonnes aux articles de vulgarisation scientifique. Les articles dits aux champignons méritent de retenir l'attention. Pour terminer, je répète, « Méfiez-vous ! »

Mes bien sincères salutations.

D^r LEHMANN, Inspecteur de l'hygiène et de la Santé publiques.

Le tango chinois détrône le fox-trot

La prochaine danse nous viendra du singe

Londres, 9 septembre. — Le tango chinois ferait fureur cet hiver, si l'on en croit les professeurs londoniens et il détrônera le fox-trot lui-même.

M. Hilditch, dont l'expérience fait autorité en matière de porcelaine chinoise, est l'inventeur de cette danse qu'il a composée d'après les vieilles danses chinoises.

POUR EN FAIRE UN LIEU DE PLAISIR !

Londres, 9 septembre. — Le bruit court à Londres que le palais du sultan à Constantinople serait mis en vente prochainement. Le prix minimum serait de un million 250.000 dollars. De nombreux syndicats étrangers seraient désireux d'acquiescer l'ancien palais impérial. Leur but serait d'en faire un grand théâtre avec café, restaurant, etc., ou bien un vaste hôtel du Pera Palace.

Evidemment c'est un record

Le Bourgel, 9 septembre. — Le record-monde du monde de vitesse en automobile Eldridge, a quitté le Bourgel à 12 h. 45 en avion se rendant à Londres où il compte prendre livraison d'une voiture qu'il ramènera par la voie des airs et avec laquelle il tentera de battre de nouveaux records.

Dans les bras de sa mère

Charleville, 9 septembre. — Mme Dufresne, demeurant 42, avenue de Mézières, se mettait au lit pour aller dans son jeune fils âgé de 3 mois et demi. Elle s'endormit bientôt avec l'enfant dans ses bras. Quand le mari, employé de chemin de fer, entra dans la nuit, il eut la cruelle surprise de constater que le pauvre bébé était mort étouffé dans les bras de sa mère.

LEMIGRATION JAPONAISE EST BLOQUEE

Tokio, 9 septembre. — Le gouvernement japonais a chargé une mission de se rendre au Mexique et dans les républiques de l'Amérique du Sud, pour étudier les moyens de développer l'immigration japonaise dans ces pays, afin de remédier à la situation créée par l'exclusion des Asiatiques, prononcée par la récente loi des Etats-Unis.

Les Soviets, de leur côté, s'opposent à l'établissement des Japonais en Sibérie.

UN TRAIN DERAILE

Blots, 9 septembre. — Sur la ligne de Sargue, un train qui arrive à Tours à 13 heures 30, a déraillé par suite du mauvais fonctionnement d'une aiguille en gare de Fontaine-en-Beauce.

Les dégâts matériels sont importants. Le service des voyageurs a dû être assuré par transbordement et d'importants retards ont été la conséquence de cet accident.

LE GENERAL NOLLET VA PRESIDER DIVERSES CEREMONIES

Amiens, 9 septembre. — L'octobre prochain, le général Nollet, ministre de la guerre, se rendra dans la Somme, où il présidera plusieurs cérémonies : l'inauguration du monument aux morts de Moreuil, l'inauguration à Péronne, du pont dit de Blackburn, parce qu'il est offert par cette ville anglaise ; l'inauguration de la caisse d'épargne, de la chambre de commerce de Péronne, et enfin la pose de la première pierre du collège de filles et du collège de garçons de Péronne.

Le général Nollet commanda, dans la Somme, le secteur de Moreuil en 1918.

On arrête les deux auteurs du cambriolage de la prison

Mais l'argent a disparu

Le Mans, 9 septembre. — Les deux auteurs du cambriolage de la prison militaire du Mans, Charles Jansen, détenu militaire, et Roger Prot, maréchal des logis surveillant ont été arrêtés hier soir, à 9 heures, par la police d'Alençon. Ils ne possèdent plus que 400 francs sur les 5.200 francs dérobés dans le coffre-fort de la prison. Ils seront transférés au Mans sous bonne escorte.

UN OUVRIER EST ELECTROCUTE

Versailles, 9 septembre. — Cet après-midi, l'ouvrier Eugène Goussin, 60 ans, demeurant à Malakoff, travaillait à des travaux de déblaiement sur la voie ferrée des Invalides, au kilomètre 13.800, près de la gare de Birolay, lors qu'il glissa et tomba sur un rail conducteur.

Le malheureux fut électrocuté et succomba instantanément.

UNE CHUTE MORTELLE

Versailles, 9 septembre. — En procédant à une réparation sur le toit d'une usine à Beson, le couvreur Edmond Teissières, 37 ans, a fait une chute et s'est tué net.

L'ancien légionnaire jaloux est assassiné par trois "sidis"

Charleville, 9 septembre. — Jules Legrand, né à Arlon (Belgique), avait fait son service militaire dans la Légion étrangère. Réformé pour blessures de guerre, au Maroc, il était venu se fixer, en juillet dernier, à Charleville, où il avait pour amie la fille Vonhaus.

Cette dernière le quitta récemment pour se mettre en ménage avec l'algérien Boukka-Said, 36 ans.

Ce matin, Legrand vit son ex-amie, et eut avec elle une violente discussion.

Cet après-midi, à 14 heures, l'ancien légionnaire, passant place Ducale, rencontra de nouveau la fille Vonhaus, accompagnée de trois algériens, parmi lesquels Boukka.

Une querelle s'éleva, qui dégénéra bientôt en bataille. La police, prévenue, arriva juste à temps pour voir Legrand s'affaïsser, frappé d'un coup de couteau.

Transportée dans une pharmacie voisine, la victime succomba peu après. Les trois algériens ont été arrêtés.



La rentrée des classes dans une école foraine (1. Paris-Centre)

Deux rapides se tamponnent

Vingt-six blessés

Rome, 9 septembre. — Une collision s'est produite entre le rapide de Gênes, à Rome, et un autre express, à 200 mètres de la gare du Pise. Il y a 26 blessés dont deux grièvement.

Les causes de l'accident ne sont pas encore connues.

Il avait avalé de la belladone

Charleville, 9 septembre. — Un ouvrier de nationalité espagnole travaillant dans les carrières de « Mège », dans la forêt de Manises, a été trouvé mourant dans la forêt.

Le malheureux ayant mangé des mirges avala des fruits de belladone. Il a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Un septuagénaire expulsé par ses enfants

Montpellier, 9 septembre. — Les époux Baquie-Rambaud, de Missan, ont fait expulser de leur demeure par un huissier et les gendarmes, leur père et beaux-père, vieillards de 72 ans, qu'on dut transporter dans la rue assés sur une chaise.

La rumeur protesta vivement et elle aurait envahi l'immeuble si les agents de l'autorité n'avaient protégé M. et Mme Baquie-Rambaud.

Une voisine a recueilli le septuagénaire.

LIRE EN PAGE 2 :

Nos informations de Dernière Heure

EN PAGE 3 :

Une visite à l'Exposition du Travail de Vichy.

EN PAGE 4 :

Le Palmars des Concours agricole de Gussel.

Programme du Comice agricole de Clamecy.

Palmars de l'Exposition du Travail, à Vichy.

En raison de l'abondance des matières nous remettons la parution de « LA PAGE DE MADAME ».

Le Barbe-Bleue de la T. S. F. comparait devant le jury

Il avait tué sa troisième femme

Paris, 9 septembre. — M. Boutigny, juge d'instruction, a renvoyé devant la chambre des mises en accusation, Jean-Emmanuel Fulgence, 29 ans, ingénieur de télégraphie sans fil, qui, le 2 juillet dernier, 21, rue des Batignolles, tua sa femme qui refusait de reprendre la vie commune et tenta ensuite de se suicider en se tirant un coup de revolver à la tempe droite.

Fulgence s'était marié à Brest. Divorcé, il se remarqua à Bordeaux avant l'expiration des délais légaux.

Puis il quitta sa seconde femme et vint se marier enfin à Paris avec Mlle Simone Ducoix, sans lui faire connaître ses unions précédentes, ni l'existence d'un enfant qu'il avait eu de sa première femme.

Fulgence se révéla parvenu, et puisait dans l'argent de sa belle-mère, hôtelière. Sa troisième femme ayant fini par connaître son passé, se réfugia chez sa mère.

Fulgence vint l'y harceler et la supplia de reprendre la vie commune. Elle refusa, c'est alors que le drame s'est déroulé. Le meurtrier sera défendu devant les assises de la Seine par M^e Gabriel Delattre.

LE MAÇON TOMBE D'UN ECHAFAUDAGE ET S'EMPALE

Orléans, 9 septembre. — M. Marcel Roux, 25 ans, maçon, montait des briques dans un immeuble en construction, 197, rue des Murlins, à Orléans.

Par suite d'un faux mouvement, il glissa de l'échelle sur laquelle il se trouvait et tomba à une hauteur de 10 mètres.

Dans sa chute, le malheureux s'empara littéralement sur un pieu dressé au bas de l'échafaudage. Transporté à l'hôpital, Marcel Roux y succomba presque aussitôt.

Le coffre-fort de Duffoy sera ouvert vendredi

Versailles, 9 septembre. — Un premier brigade mobile a fait savoir à M. Fougery, juge d'instruction, chargé de poursuivre l'information relative au crime du train de Versailles, que l'ouverture du coffre-fort que possédait l'ingénieur Duffoy dans un établissement de crédit parisien, était fixée, d'accord avec le notaire et le receveur de l'enregistrement, à vendredi prochain après-midi.

Le coffre-fort de Duffoy sera ouvert vendredi

Versailles, 9 septembre. — Un premier brigade mobile a fait savoir à M. Fougery, juge d'instruction, chargé de poursuivre l'information relative au crime du train de Versailles, que l'ouverture du coffre-fort que possédait l'ingénieur Duffoy dans un établissement de crédit parisien, était fixée, d'accord avec le notaire et le receveur de l'enregistrement, à vendredi prochain après-midi.

Dernière Heure

QUATRIÈME ÉDITION - 5 HEURES MATIN

Le délégué hongrois à la S. D. N. est pacifiste... mais proteste contre le désarmement de son pays

Quant au président il trouve qu'on parle trop

Genève, 9 septembre. — L'assemblée de matin s'est de nouveau occupée du rapport du conseil.

Tout d'abord le premier délégué de la Hongrie, le comte Appony qui parle français est monté à la tribune. Il a insisté sur la question de la protection des minorités et sur celle de la réduction des armements.

Le comte Appony a proposé, en ce qui concerne les plaintes émanant des minorités, que celles-ci soient transmises au conseil par les membres de la Société des Nations. Pour la question des armements, le comte Appony a déclaré que son pays était prêt juridiquement sur le terrain d'un traité de paix qui l'oblige.

Le traité de Trianon, dit-il, imposa à la Hongrie un désarmement anticipé. Avant même que la question de la réduction des armements soit résolue, il désarma la Hongrie à tel point que la défense nationale est rendue impossible.

A la suite de ce discours, le président déclare qu'il n'avait pas voulu interrompre le délégué de la Hongrie, chagriné qu'il était par sa haute éloquence, mais qu'il croyait devoir rappeler les orateurs à une certaine brièveté afin que le débat sur le conseil, soit terminé demain.

MAIS LA PETITE ENTENTE PROTÈSTE

Genève, 9 septembre. — Après délibération, les représentants de la Petite Entente ont décidé de ne pas répondre au discours du comte Appony, dont le passé ne l'autorise pas à parler de la question des minorités.

UNE ATTAQUE DES RIFFAINS EST REPOUSSEE PAR LES ESPAGNOLS

Madrid, 9 septembre. — Communiqué officiel du Maroc, zone occidentale.

Les troupes de protection du convoi en position à Beni-Salah ont été attaquées par un contingent ennemi, qui est arrivé à menacer le flanc gauche de la compagnie de mitrailleurs de la légion. Après une brillante intervention de la compagnie d'infanterie à l'arme blanche, l'ennemi a été repoussé avec de nombreuses pertes. De notre côté, il y a eu une soixantaine de blessés, la plupart légèrement. Les troupes sont rentrées à Tétouan.

LES MARGARITAS ATTAQUENT TOUJOURS

Madrid, 9 septembre. — Le communiqué déclare que dans la partie occidentale de la zone, les troupes de protection des convois ont été attaquées à Beni-Salah par un contingent ennemi qui leur reprochait de ne pas protéger les pertes. De notre côté, il y a eu une soixantaine de blessés légèrement. Les troupes sont rentrées à Tétouan.

UN DESASTRE SE PRÉPARE

Tanger, 9 septembre. — Les troupes espagnoles de Tétouan, sont complètement coupées de celles de la vallée de Lau. Les bulles des Riffains tombent dans Tétouan même.

AU MAROC FRANÇAIS

Casablanca, 9 septembre. — Un communiqué officiel confirme que les postes de Hassi, Medjan, Elhassi et Ouzen ont été désertés par les renforts algériens dont les mouvements ont été signalés le 1er septembre.

L'Allemand n'a rien perdu de son humeur guerrière

Berlin, 9 septembre. — La Deutsche Zeitung, parlant de la revue de Strasbourg qui vient de terminer les grandes manœuvres de la Reichswehr, déclare :

« Pas de parade, les avions vrombissent, la foule exulte, les machinistes s'agitent, le Reichswehr défile par compagnies, par bataillons, par régiments d'une belle allure martiale. L'armée est réduite, mais l'esprit est toujours le même qu'autrefois quand les soldats de la vieille armée défilèrent devant le Kaiser. »

La presse nationaliste publie, ce soir, l'information suivante :

« Pour différentes raisons, le grand amiral Von Tirpitz n'avait pas encore publié les documents qui se trouvent en sa possession. Il estime maintenant que la nation allemande a le droit de connaître dans leur intégralité les pièces secrètes qui concernent en grande partie l'histoire allemande de ces vingt dernières années. Ces documents seront édités l'an prochain. »

Les leaders nationalistes ont fait, cet après-midi, une démarche à la Chancellerie pour inviter le gouvernement du Reich à envoyer sans retard aux puissances alliées la protestation contre la culpabilité allemande dans la déclaration de guerre. Le représentant du gouvernement a répondu que le cabinet jugeait nécessaire l'envoi de la note en question, mais qu'il se réservait de choisir le moment favorable pour effectuer l'expédition.

NOUVELLES BREVES

M. Jean Desferren, 52 ans, employé de commerce à Lunel, voulant nourrir les chevaux de sa charrette, emporta à la suite d'une piqûre d'insecte, tomba sous les roues et fut tué sur le coup.

A Arbecy, Mme Bieff, en voulant puiser de l'eau dans ses puits, perdit l'équilibre, tomba et se cassa le cou.

Avec l'agrément du ministre de la marine, le gouvernement espagnol enverra prochainement une mission militaire au centre de gymnastique de Solex, à Lorien, pour visiter l'organisation de l'école des officiers-marins.

Deux professionnels des vols de bicyclette viennent d'être arrêtés dans un garni où ils s'étaient installés à leur arrivée à Paris. Ce sont les hommes Delbecq, 19 ans, et François Bouthet, 22 ans.

Le président du conseil, le ministre des finances et le ministre de la guerre ont poursuivi, hier, l'examen du budget.

Les nouveaux sous-marins, dont la construction a été ordonnée par la dépêche ministérielle du 20 août, prendront les noms de « Redoutable » et de « Vengeur ».

MARCHÉ DE LYON-VAISE

Lyon, 9 septembre. — Bœufs, amenés 260, revendus 250. Au coté : 1^{er} qualité, 9,80 ; 2^e qualité, 9,50 ; 3^e qualité, 9,20. Poids moyen, de 5,15 à 5,35 ; poids mort, de 3,40 à 3,60.

Veaux. — Amenés 726, revendus 60. Au coté : 1^{er} qualité, 5,90 ; 2^e qualité, 5,70 ; 3^e qualité, 5,50. Prix extrêmes, de 5,20 à 6,00.

Moutons. — Amenés 609, revendus 60. Moutons de pays, de 11,00 à 12,00 ; africains, de 9,50 à 11,00 ; brebis, de 8,00 à 9,00 ; agneaux, de 12,00 à 13,00.

LE CONCOURS DES AVIONS TOURISTES

La randonnée se poursuit dans de bonnes conditions

Châteauroux, 9 septembre. — Ruamps, ayant rejoint ses concurrents, a pris le départ avec eux à Angers.

Ce matin, à 8 h. 45, se sont envolés : Patin, Etienne, Marceon et Mlle Bolland. À 8 h. 50, Rouques, Labouchère, Philippe, Fony, Ruamps, A. 3 h. 55 ; Froyval et Pannier, à 9 heures ; Benoit, Hérod, Maré, Lamine.

Tous les aviateurs ont arrivés à Châteauroux. Le premier à atterrir a été Froyval, à 10 heures 19'. Il a réalisé le meilleur temps, dans une heure 11' 19".

Aucun concurrent n'a été pénalisé. Ils ont tous volé à environ 800 mètres d'altitude par temps couvert et vent d'ouest.

A AULNAI

Clermont-Ferrand, 9 septembre. — Les quatorze aviateurs qui ont pris le départ à Châteauroux, pour la sixième étape du Tour de France d'aviation de tourisme, ont atterri à Aulnaud, peu après 17 heures. Benoit et Marceon sont arrivés avant la fermeture du contrôle officiel.

Froyval s'est classé premier. Il a couvert la distance de Châteauroux à Clermont en 1 heure 16' 16". L'ordre des premières arrivées est le suivant : 1^{er} Froyval ; 2^e Pannier ; 3^e Patin ; 4^e Etienne ; 5^e Mlle Bolland.

René Dhuit était un dangereux incendiaire

Paris, 9 septembre. — M. Fouton, commissaire à la brigade mobile, a mis en état d'arrestation René Dhuit, âgé de 17 ans, accusé d'avoir volontairement incendié, le 28 août dernier, à Grand-Lucé, près de Chartres, une grange pleine de fourrages, ainsi qu'une meule de foin et deux voitures chargées de paille.

Cet individu est, en outre, accusé d'avoir provoqué un autre incendie, dans la même ferme, le 2 septembre.

Ce dernier incendie prit un tel caractère de gravité, que plusieurs bœufs, qui se trouvaient dans une étable voisine, furent intoxiqués et durent être abattus.

Dhuit a reconnu avoir été la cause volontaire du premier incendie. Il en fournit l'explication suivante :

« J'ai allumé une cigarette et j'ai jeté l'allumette encore flamme dans une boîte de paille. Par contre, il nie énergiquement être l'auteur du sinistre du 2 septembre. »

UNE BORNE, L'AUTO CAPOTE ; UN MORT, DEUX BLESSÉS

Aaccio, 9 septembre. — Une automobile venant de Calvi et se rendant à l'île-Rousse avec quatre voyageurs, heurta une borne non loin du pont de Bambino et capota.

Le chauffeur Etienne Grassiani fut tué sur le coup. Un des voyageurs, François Léoni, est les jambes brisées et plusieurs côtes enfoncées. Un autre voyageur, Nicolas Guérini fut également blessé.

LES CAMBRIOLEURS DEVALISENT UN APPARTEMENT

Paris, 9 septembre. — Cette nuit, des cambrioleurs se sont introduits 16, avenue Vion-Whitcomb, au premier étage, dans l'appartement de M. Gilles, actuellement en villégiature avec sa famille.

C'est le concierge de l'immeuble qui a trouvé ce matin l'appartement mis au pillage. Le commissaire de police du quartier procède à une enquête.

LE NEUVIÈME EPOUX

Londres, 9 septembre. — On mande de Portsmouth que Mme Rebecca Wisall, âgée de 70 ans, qui en mars dernier, lors du décès de son huitième mari, déclarait qu'elle ne convolerait plus, a maintenant changé d'avis. La septième épouse est, en effet, sur le point de choisir son neuvième mari parmi les trois prétendants qui demandent actuellement sa main.

UNE CATHÉDRALE S'ÉCOULE

Rome, 9 septembre. — On mande de Palerme que la coupole de la cathédrale Saint-Domenico s'est écroulée ce matin. Il n'y eut aucune victime, la cathédrale étant déserte.

L'accident a été déterminé par la vétusté de la coupole. S'il s'était produit seulement deux heures plus tôt, on aurait eu à déplorer une véritable catastrophe ; le congrès eucharistique ayant clos ses travaux hier soir dans cette cathédrale.

Les tombeaux de diverses personnalités siciliennes, dont l'ancien président du conseil, M. Crispi, ont été endommagés.

L'HOMME QUI MENAÇAIT LE PRINCE DE GALLES EST ARRÊTÉ

New-York, 9 septembre. — Le signataire de la lettre de menaces envers le prince de Galles a été arrêté à Willantown. C'est un nommé Marcus Geray, natif de New-York, qui servit pendant la guerre dans l'armée canadienne, et qui ne semble pas pour de la plénitude de ses facultés mentales. Il a été interné dans un asile d'aliénés.

DANS L'ADMINISTRATION

Paris, 9 septembre. — Par décret ministériel, sont nommés :

Secrétaire général des Basses-Alpes, M. Ollivier, conseiller de préfecture de l'Yonne, M. Raphaël Aubert, licencié en droit ; de la Saône-et-Loire, M. Layaud, sous-préfet de Semur ; de la Nièvre, M. Bonafant, conseiller de préfecture de la Corse.

Le préfète de la Corse, dont le titulaire est M. Marlier, est élevé à la deuxième classe.

LE P. O. LANCE UN EMPRUNT AUX ÉTATS UNIS

New-York, 9 septembre. — La compagnie des chemins de fer de Paris-Orléans va lancer sur le marché de New-York un emprunt garanti par de grandes banques américaines. L'emprunt est de 10 millions, remboursable en 30 ans. L'intérêt est de 7 %. Les obligations payables en dollars à New-York sont offertes à 94 dollars.

LES RUES SAVONNÉES PAR UN TREMBLEMENT DE TERRE

Johannesburg, 9 septembre. — Une secousse sismique a renversé une immense réserve d'une fabrique de savon de la ville. Une nappe de savon bouillant d'une épaisseur de 90 centimètres a recouvert le sol de l'usine puis s'est répandue dans les rues avoisinantes dans un périmètre de 1 kilomètre.

Revue de la Presse

L'Echo de Paris (de Kérillis) :

« Le plus de ces religieux et de ces religieux sont restés en France au début de la guerre comme ces pauvres Clarières chassées de Belgique par l'invasion, ou comme tant de jésuites, de bénédictins, de franciscains, de dominicains, de trappistes et de chartroux, pour combattre. »

Maintenant, on leur dit : « Partez... Nous vous exilons. Alors ils vont partir. »

« Ils va sans doute, partir, cet admirable P. de la Vierge, jésuite, l'un des premiers et des plus courageux « égrégés » de Brocard, l'un des premiers compagnons de Pelletier d'Osly à la N. S. 12 de l'osny. »

« Il va sans doute, partir le P. Julien, ancien commandant du 305^e d'infanterie, blessé à la Maison du Passeur, de sept balles dans le corps, en dégageant son lieutenant. »

« Il va partir aussi, mon brave ami, le P. Elmer, lettré de la cote du Poivre et du bois des Laures. Il a ses deux bras coupés et la face rongée par un « flammewerfer ». Tant pis, il partira. »

« Il devrait partir, lui aussi, Bourgade l'océanien s'il lui prenait fantaisie, quitte à qu'on lui sursurvenne de venir se reposer sous l'arc de triomphe de son couvent en France. C'est la loi. La loi autorise les femmes à se réunir pour se prosterner, pas pour prier. »

« La loi va faire rentrer des voleurs, des déserteurs, des lâches, des criminels. »

« La loi ne s'occupe pas des loges maçonniques ; elle va tolérer les syndicats de fonctionnaires ; elle respecte comme sacrés le droit de réunion et le droit de grève ; mais elle est cruelle la loi, contre de braves gens, qui ne sont réunis que pour travailler, que pour enseigner le bien, la Patrie et le Devoir, que pour faire le bien. »

C'est abominable. C'est abominable et c'est impossible. »

TROIS ORAGES CONSÉCUTIFS S'ABATENT SUR STRASBOURG

Trois violents orages qui prirent la forme de véritables cyclones, se sont abattus ces après-midi sur la ville et ses environs. Une pluie diluvienne a occasionné de dégâts considérables. De nombreux arbres furent arrachés et brisés, près d'un chantier en construction un mur de cinq mètres s'est effondré sous la poussée de la tempête, ensevelissant deux ouvriers, Joseph Kozick, tchèque, âgé de 40 ans et Tonelli, sujet italien, 25 ans. Ce dernier succomba peu après son transport à Colmar. Kozick, gravement blessé est dans un état désespéré.

Entre Colstet et Erstein, la circulation des tramways a été interrompue pendant près d'une heure. De nombreux arbres fruitiers furent détruits.

CARPENTIER EST DE RETOUR

Cherbourg, 9 septembre. — Parmi les passagers débarqués aujourd'hui par le paquebot anglais « Bevangaria », venant de New-York, se trouvait Georges Carpentier, qui revient avec Descomps, son manager, après le match où il fut vaincu.

Carpentier déclara qu'il avait reçu un coup au genou, paralysant ses mouvements et lui rendant impossible la continuation du match. Il retournera à New-York en avril prochain, et il espère prendre sa revanche.

LES AVIATEURS AMÉRICAINS SONT AU BUI

New-York, 9 septembre. — Les aviateurs américains ont quitté Mitchell Field ce matin à 9 h. 30, à destination de New-York. Les aviateurs qui étaient accompagnés du major général Patrick, chef de l'aéronautique militaire américaine, ont dû atterrir à Alericron, dans le Maryland, par suite d'un vent violent. Ils ont repris leur vol au début de l'après-midi et sont arrivés à Washington à 2 h. 30.

LES AVIATEURS AMÉRICAINS A WASHINGTON

Washington, 9 septembre. — Les aviateurs américains qui viennent d'effectuer le tour du monde ont été accueillis officiellement à Bollingfield par le président Coolidge et les membres du cabinet.

Avant d'atterrir, les aviateurs avaient lancé des couronnes de fleurs sur la tombe du Soldat Inconnu.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 9 septembre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour le jour du 10 septembre :

Région Parisienne : Temps couvert avec éclaircies, brises et pluie de nord-ouest, 5 à 10 mètres. Rafales de vent.

Région du Centre : Temps très nuageux, avec éclaircies, brises et pluie de nord-ouest, 4 à 9 mètres. Température en baisse.

Région du Massif Central : Temps très nuageux avec éclaircies, brises, vent de nord-ouest, 4 à 8 mètres. Température en baisse.

LE GRAND PRIX DE SEPTEMBRE ORGANISÉ PAR LE S. C. MONTLUÇONNAIS ET LA VILLE DE MONTLUÇON

Cette épreuve est régionale et ouverte à tout coureur licencié de l'U. V. F.

Itinéraire : départ 6 heures précises, café Moderne, boulevard de Courtais, rue des Nicolaïdes, Argenteuil, Boufflers, Evry, Marolles, Villecarré, Montluçon. Deux fois ce parcours, soit 130 kilomètres. Arrivée avenue de Nèvis vers 11 heures.

Prix : 200, 150, 100, 70, 40, 30, 20 et 10 francs.

Primes sur le parcours : 20 francs au premier à Evry ; 10 francs au premier à Marolles ; 20 francs au premier au contrôle fixe à Montluçon ce contrôle sera établi au café Moderne boulevard de Courtais ; plus d'autres primes que nous indiquerons au départ.

Remise des dossards à 5 h. 30, café Moderne, tout coureur n'ayant pas pris son dossard à 16 heures, le départ lui sera refusé.

Les engagements (2 francs) sont reçus chez M. Boyer, café Moderne, boulevard de Courtais, jusqu'au vendredi 12 septembre inclus.

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE

La Chatte Blanche

grand roman sentimental par DELLY

(Suite)

Un télégramme de Mavra prévint Michel Souminkoff. Il répondit, par dépêche également :

« Impossible venir, faites le nécessaire, selon ses dernières volontés. »

On lui creusa donc une tombe, comme elle l'avait demandé, dans le petit cimetière de Mayenne, autour duquel bruisait le feuillage des peupliers. Par une dernière charité, Yolaine, Henry et Mme de Tigrans suivirent Mavra, qui marchait derrière le cercueil. Puis ils revinrent lentement vers le château, tandis que l'ancienne nourrice restait prostrée près de la tombe ouverte. Françouise parlait de la mort, rappelait des souvenirs de son séjour à Paris. Elle disait :

« C'était une ensorceleuse. J'y ai été prise, moi aussi. Pendant quelque temps, j'ai presque traité en amie. Mais vous, Henry et Yolaine, vous avez échappé au sort. »

Les Sports

Foot-Ball Association

La saison dans nos clubs

CHEZ LES « DIVISION D'HONNEUR »

Nous avons donné quelques aperçus de ce que sera la saison, à P. A. S. A. Vauzelles, club champion de la Ligue, nous allons parler aujourd'hui de ses suivants immédiats.

La Nièvre a quatre représentants dans la Division d'Honneur de la Ligue. Ces quatre clubs se suivent de très près ; malheureusement, à l'exception de la Nièvre, nous allons parler aujourd'hui de ses suivants immédiats.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

« L'U. V. F. M. » a fait, la saison passée, de très belles exhibitions, inquiétant sérieusement les actuels champions. Cette équipe doit ses résultats à l'homogénéité de son team. Le club de l'U. V. F. M. est toujours de la tête de l'U. V. F. M. ; c'est lui qui a su donner à ses joueurs, la science et le moral qui sont nécessaires pour vaincre.

ALLIER

Les Moulinois seraient moins amateurs d'huîtres que les Nivernais

Ce n'est que depuis quelques jours que les huîtres — avec les noix en r — sont apparues sur les tables. A Moulins, les tables chargées de ces ostréides sont rares : les Moulinois ne sont pas très amateurs d'huîtres, c'est, du moins, ce que n'a affirmé un des gros marchands de la ville. Il a ajouté : — C'est bien simple, nous ne vendons que des huîtres portugaises et en petites quantités, et sur commande, bien rarement quelques marennes... A cela, une seule cause : le prix. Jamais les huîtres n'ont été aussi chères que cette année, à cause, je présume, des transports qui ont été récemment augmentés. — Combien vendez-vous vos portugaises ? — Les portugaises vertes, de 4 à 4 fr. 80 la douzaine et les portugaises vertes, à partir de 3 francs. — A Nevers, la vente des huîtres est assez considérable et pourtant leur prix est aussi élevé qu'à Moulins... — Nevers, Monsieur, est une ville plus ouvrière que Moulins. — Ce n'est pas une explication ! — Je vous la donne pour ce qu'elle vaut. — Soit, mais je suppose qu'un jour je désire manger des « Ostendes »... Pourrai-je vous en commander ? — Non, je vous l'ai déjà dit : portugaises chez les marchands et marennes sur commande. — J'en prends bonne note, mais rassurez-vous, je n'aime point les huîtres. — Oui, pour faire comme tout le monde et par respect pour la tradition. F. O.

MOULINS

Trouvailles. — Réclamer à : Mme Rubon, 134 rue de Dectie, un collier en perles noires ; Mme Robin, 6, rue Général-Foche, une fourrure tour de cou ; M. Myoux, rue Cluzel, un tour de cou d'enfant ; Mlle Mousset, rue Jean-Jacques-Rousseau, un crochet. — Un parapluie a été trouvé, abandonné sur un banc du square de la place de la République. Le réclamer au jardinier. Accidents du travail. — François Joninon, 65 ans, journalier, rue Lamartine, aux Batilles, s'est blessé au bras en travaillant en transportant des colis. Incapacité de travail de douze jours. — Albert Brun, 15 ans, garçon de courses, rue Jean-Bart, 2, s'est donné un coup de marteau sur le genou gauche en clouant une caisse. Incapacité de travail de quinze jours. — Marius Mantoux, 45 ans, apprenti mouleur à Champpey, s'est blessé à la main droite en cassant une couleuvre. Incapacité de travail de onze jours. A l'hôpital. — On a amené, à l'hôpital, un manœuvre algérien, Ausalem Ali ben Mohamed, âgé de 45 ans, qui, venant de Villefranche par le train, avait été pris d'un malaise très grave en cours de route. Contributions directes. — M. Pérard, contrôleur adjoint stagiaire des contributions directes à Moulins, est nommé contrôleur de 3^e classe chargé des fonctions de contrôleur spécial, en remplacement de M. Bécud. Contributions indirectes. — M. Méjean, receveur des contributions indirectes, à Chanellie, est élevé, sur place, à la 2^e classe de son grade. Le temps. — Observations de la commission météorologique de l'Allier pour la journée de mardi : Le matin : temps orageux ; l'après-midi, forte averse. Le thermomètre indiquait : à 7 heures du matin, 16° ; à midi, 20° ; maxima, 23° ; minima, de 11° à 12°. Pression barométrique à midi : 761 m/m. Bicyclette volée. — M. Guilleminot, 34 ans, chauffeur au P.-L.-M., habitant rue Voltaire, 87, avait, lundi soir, comme de coutume, laissé sa bicyclette dans le corridor de la maison. Hier matin, il ne l'y trouva plus. Le colporteur n'était pas fermé à clef, le voleur n'avait eu que la peine d'entrer et de prendre la machine estimée à 250 francs. M. Guilleminot a déposé une plainte à la police. CHAMBLET Plaintes. — La gendarmerie enquête au sujet d'une plainte déposée par M. Adolphe Delbetz, cultivateur à Cabot, commune de Chamblet, à qui un propriétaire de la même commune aurait tenté de donner, parait-il, un coup de fourche. Le même propriétaire aurait menacé d'un revolver. Les faits sont nés du reste par la personne contre qui plainte a été portée. — Une autre enquête est ouverte au sujet de coups qui, auraient été donnés, dans le train, entre Montluçon et Chamblet, puis, à cette dernière localité, en face le restaurant Parent, par Stéphane Deboussé, 25 ans, mineur, à Mlle Julienne Tardivel, le 4 septembre, à 22 heures. Menus faits. — Contravention a été dressée contre M. Jean-Baptiste Chabassière, domestique, à La Croizille, et François Rulhon, cultivateur, à Louroux-Hodement, pour défaut d'éclairage de leur bicyclette. Contravention a été aussi dressée contre M. Claude Agénain, cordonnier à Montluçon, pour défaut d'éclairage de son attelage. — Henri Raymond, cultivateur à La Croizille, qui n'avait pas de plaques d'identité à son vélo et de plus avait oublié de le munir d'un falot, s'est vu, lui aussi, dresser contravention. COMMENTARY Vagabondage. — Auguste Borges, 24 ans, d'origine portugaise, sans domicile fixe, était assis sur un banc de l'avenue Rambourg et méditait sur les moyens de prendre le train sans billet, à destination de Bordeaux, lorsqu'un gendarme vint lui demander ses pièces d'identité. Borges fut dans l'impossibilité de montrer un carnet anthropométrique. Etant, de plus, dénué de ressources il sera poursuivi pour vagabondage. MONTLUÇON Accidents du travail. — Robert Juy, 17 ans, manœuvre chez M. Blévet, entrepreneur, s'est confondu à la main droite ; Pierre Bonnet, 18 ans, mouleur aux hauts fourneaux, s'est blessé, à la main gauche, en enroulant un wagon. Arrestations. — Claude Ollon, 37 ans, manœuvre a été arrêté en vertu d'un mandat de la juge d'instruction de Montluçon, sous l'inculpation de vol qualifié. Il a été écroué à la maison d'arrêt. — André Jacquemont, 16 ans, manœuvre, et Louis Guillet, 19 ans, tous deux originaires de la Seine, ne possédant pas de pièces d'identité. Ils seront conduits devant M. le procureur de la République pour flagrant délit de vagabondage. — Louis Varaine, 55 ans, actuellement journalier à Auzannes, n'a pu résister, quoique le séjour lui en soit inconnu, au désir de venir faire un tour à Montluçon, où il avait, parait-il, des intérêts à surveiller. — Comme il n'avait pas de plaques d'identité, et qu'il était connu, le gendarme, de qui il a donc à nouveau fait connaissance avec la Justice. Etat civil : Publications de mariages. — Georges Pulpin, pharmacien, 15, rue du Bois de la Brosse, et Aimée Pérolat, 5, rue Lavoisier, à Montluçon. — Pierre Bouricaut, dessinateur, rue Victor-Hugo, à Montluçon, et Gergette Carrière, 20, rue Mondetour, à Montluçon. Mariages. — Louis Millereau, et Raymond Fourmeaux. — Emile Andraud, et Simone Barthelemy. — Théophile Lillotte, et Simone Balmé, et Marcel Oger et Marguerite Glaze.

Une visite à l'Exposition du Travail à Vichy

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL) (Suite et fin) A la 10^e section, sous les nos 94, 95, 96, 177 et 178, cinq ouvriers de la Société industrielle de verrerie de Souvigny exposent des objets divers. Nul besoin d'examiner pour être stupéfié — ce mot n'est point trop fort — de l'habileté, du talent, de l'originalité de MM. Antoine Dupire, Henri Bonneau, Jules Tréandier, Edmond Schwartz et Albert Métiérier. Coupes et vases de tous modèles, massifs ou frêles, transparents en couleurs, trappus ou élancés, de formes classiques ou audacieuses, simples ou compliqués, sont devant nos yeux, disposés avec le sens artistique d'un grand tâchiste. Il y a réellement de quoi « se baubourner » ; d'ailleurs M. Bussière ne s'est-il pas dit : tout, serait évidemment expédiés à Paris ; avec celles de M. Esperandieu, ce sont les plus remarquables de l'exposition. — Ces cinq ouvriers exposants sont de véritables artistes ; ce ne sont point seulement des ouvriers de premier ordre, mais chacun d'eux possède cette délicatesse et cette sensibilité indispensables au peintre ou au musicien de talent. — Et quel choix, quelle variété !... Voyez, voici des objets curieux, baroques mêmes, qui prouvent que les ouvriers ont également une imagination ou plutôt des facultés créatrices extraordinaires. En compagnie du président du syndicat des charpentiers de Vichy-Cusset Et me voici à la section bois. Voici les travaux des ébénistes, menuisiers, tourneurs, sculpteurs, charpentiers, M. Martin, entrepreneur de charpente à Cusset, président du syndicat des charpentiers de Vichy-Cusset, me dit : — Nombreuses œuvres, comme vous voyez, et formant un lot qui mérite l'attention du public et son jugement admiratif. Deux noms se détachent : Laurent Buval, ébéniste-patron, à Bellenave, et Louis Planché, ébéniste-sculpteur, à Vichy. — Le premier expose six pièces d'une salle à manger, desserte, cheminée, chaises, fauteuil et tableaux et deux pièces d'un bureau-fumoir (table et chaises). — Non seulement il y a du « fini » dans la construction, non seulement la matière est parfaite, mais ces pièces aux lignes pures témoignent d'une profonde originalité et d'une personnalité qui sait se manifester de la façon la plus heureuse. — M. Louis Planché expose cette caisse d'horloge en bois sculpté et ces deux selles de vestibule, qui ont été conçues et exécutées par lui seul, il est bon de le spécifier. — Ebniste-sculpteur habile ? Non, ce n'est point suffisant ; le mot « talent » suffit à peine et ces mots « bel artiste » conviennent parfaitement. — Enfin, il serait injuste de ne pas prononcer un triolisme au nom, celui d'un amateur : M. Théophile Malcourant, d'Ébreuil.

En compagnie du président du syndicat des charpentiers de Vichy-Cusset

En compagnie du président du syndicat des charpentiers de Vichy-Cusset

VICHY En cueillant des champignons. — Marie Roche, épouse Morin, 70 ans, était allée, comme son habitude, à la cueillette des champignons, ayant voulu franchir un fossé elle tomba si malheureusement qu'elle se fractura une jambe. On la transporta à l'hôpital civil. Arrestation. — Marcel Lavatelli, 26 ans, sujet italien, sans domicile fixe, se disant photographe, a été arrêté par le brigadier Papon, de la police mobile, en vertu d'un mandat d'arrêt émis par le juge d'instruction de Saint-Jean (Haute-Savoie). Il est inculpé de vol de bicyclette, et a été incarcéré à la prison de Cusset. L'affaire du coup de rasoir. — Chervy, dit « Le Chinois », inculpé dans l'agression, dont Labod Saïd fut la victime dans la nuit du samedi au dimanche, a été arrêté et conduit à la prison de Cusset. Confronté avec la victime, celle-ci a reconnu formellement Chervy comme l'auteur du coup de rasoir qui lui fut donné. « Le Chinois » a nié énergiquement. Rémind. — Un peu recommandable encore, dont le nom a été cité par Labod, et qui accompagne, parait-il, Chervy, reste introuvable. Mutualité hôtelière. — Comme les années précédentes, on nous informe que la Mutualité hôtelière donnera son grand bal de bienfaisance, le samedi 20 septembre à 22 heures, dans les salons du Grand Casino. Cette fête est organisée au profit des veuves et orphelins de cette intéressante association hôtelière. Nul doute que cette année, un succès grandiose viendra s'ajouter à ceux obtenus précédemment. Nos notes. — Parmi nos hôtes de distinction arrivés récemment, nous citons : M. Henri Letellier, du « Journal » et Mme de Facci Negretti ; M. et Mme de Wacle ; M. Procapio ; M. Pallejo ; M. Beislan Bey ; M. Alby ; M. Cehring ; M. et Mme Ch. de Azénido ; Mme R. de C. et M. de C. ; M. et Mme O. Lerner ; M. Th. Heyendricks ; M. A. Saunier ; M. Villemont.

SPECTACLES ET CONCERTS Au Grand Casino. — Mercredi 10 septembre : « Véronique », opéra-comique en 3 actes de MM. Albert Vanloo et Georges Duval. Musique de M. André Messager, avec M. Deloger ; Mlle Denise Cam ; M. Massard ; M. G. Rambaud ; Mlle Jeanne Laugier ; M. Durou. On terminera par « Les Petits Riens », ballet de Mozart. Au Casino des Fleurs. — Mercredi, au théâtre : « L'Homme qui assassina », la comédie prenante et pathétique tirée par M. Frondaie, du célèbre roman de Claude Farrère. Au Jardin : « Ciboulette », le délicieux ouvrage de Reynaldo Hahn. A l'Elysée Palace. — Tous les soirs : « L'Amour sans Fil », avec ses 18 tableaux dont la plupart sont des merveilles : « La Grève du Gaz », de Sydney Edgar, Les Heures Galantes, Les Bijoux Vivants, La Cascade d'Amour. Au Petit Casino. — Les dernières de « Mademoiselle Ma Mère », pièce en 3 actes de Louis Vernell, avec Juliette Yvonne. Au Casino Jardin. — Les dernières représentations de Suzanne Valogier, l'exquise divette de la Scala de Paris dans ses créations ; de Pollet, le populaire comique de l'Olympia de Paris.

CHEZELLE Une mauvaise farce. — Les gendarmes de Chezelles étant en tournée dans ce pays, virent un chasseur s'enfuir à leur approche. Ils supposèrent qu'il s'agissait d'un braconnier et se mirent aussitôt à sa poursuite. Le fuyard fut rejoint assez rapidement. C'était un cultivateur, Gilbert Guillot, 56 ans, qui était possesseur d'un permis. Invité à fournir des explications sur les motifs de sa fuite, il répondit, en riant, aux gendarmes : « J'avais envie de vous faire courir ! » MONTCOMBROUX Le feu. — Un incendie allumé par la foudre a détruit aux Jardins, commune de Montcombroux, un garage, appartenant à M. Mautherret. Les pertes, qui s'élevaient à 28.250 francs, sont couvertes par une assurance.

FUSIL DARNE L'Arme Moderne à canons fixes, à éjecteurs automatiques puissants, robuste, légère, sans recul. CHASSEURS, demandez catalogue franco aux Etablissements DARNE, Saint-Etienne

pour ses coffrets et panneaux marquetés. Cet amateur pourrait être un grand professionnel. A remarquer que M. Malcourant est un ancien prisonnier de guerre et que c'est pendant sa captivité, pour tromper son ennui qu'il éveilla une vocation que le hasard seul sans doute ne lui avait point permis de manifester. Avec le « Monsieur qui suit toutes les expositions » Jules Farsal, tourneur sur métaux, à Montluçon, pièce d'importance ; sphères et anneaux prisonniers. Pièce curieuse et dont la réalisation intrigue. Henri Véron, horloger à Vichy, locomobile à vapeur, travail d'amateur. Jean Vicard, ouvrier horloger à Montluçon, mouvement d'horlogerie (échappement à détente utilisé dans les chronomètres de la marine). Mme Bourlurat, à Vichy, panneau-peinture à l'aiguille. Mon amateur m'affirme : ce panneau vaut 20.000 francs comme un sou... Suzanne Talabard, dessinatrice en mode, à Vichy, fantaisies décoratives de costume et d'ameublement. Ramon Martiner, artiste peintre à Arfeuilles, paysages bourbonnais et arcaïques. Jean-Gabriel Noiro, artiste peintre, à Vichy. Des peintures et des aquarelles. Une œuvre hors de pair « explosion d'une mine dans les barbelés ». Elise Renard, à Vichy, vannerie et bouquets de fleurs naturelles.

La chasse. — Il a été délégué, cette année, 136 permis de chasse, dans la commune de Donzy. Etat civil : Naissances. — René Charlon, Grand'Rue ; Roland Lamy, rue du Bas-de-la-Chaume. IMPHY LA FETE DU BOURG AURA LIEU DIMANCHE PROCHAIN Voici le programme : Le 15 septembre, à 14 h. 30, concert par les garçons de 13 à 20 ans. A 16 heures, jeux de la farine pour garçons de 6 à 13 ans. A 16 h. 30, jeux du ballon, pour fillettes de 0 à 13 ans, concert par l'harmonie d'Imphy ; grande fête foraine ; attractions diverses. A 21 heures, brillant feu d'artifice. Le maire invite les habitants à pavoiser pour donner le plus d'éclat possible à la fête.

NEVERS Trouvailles. — Réclamer à : M. Pierre Bizot, 27, rue de la Cathédrale, un veston pour enfant ; M. Roy, 32, boulevard Victor-Hugo, une certaine somme d'argent ; M. Chaffillon, 30, avenue de la Gare, un parapluie ; au bureau de police, un petit sac à main contenant une très minime somme et différents objets. Consultation gratuite des nourrissons. — La prochaine consultation gratuite pour les enfants du premier âge aura lieu à la Garderie-Crèche, 6, rue du Tonizague, le samedi 13 septembre, à 9 h. 30 du matin. Les parents qui désiraient voir entrer leurs enfants à la crèche, sont priés de les amener à cette consultation. Etat civil : Naissance. — Henri Giroux, rue Jean-Jaures. Décès. — Jeanne Bouchard, 51 ans, boulevard de la République, 53 ; Georgette Sanzel, 4 ans et demi, rue du Champ-de-Foire. Publications de mariages. — Gilles Bernard, rue Général-Auger, 11, et Marie Joumier, à Uzès ; Marcel Mercier, à Justour, rue du Fer, 8, et André Trimal, glèzière, rue du Rivage, 1, et André Boutel, conducteur d'auto, rue des Jacobins, et Françoise Simonin, à Sarcoins. 30.

TEILLET SES BAS A VARICES SES CEINTURES GILBERT RIEUX 7, RUE SAINT-ETIENNE, 7 - NEVERS Robes et Manteaux Mmes JEANNE et BLANCHE 51 bis, Boulevard Victor-Hugo, NEVERS AVIS Messieurs les marchands de bois, propriétaires exploitants et propriétaires de forêts, sont invités à assister à une réunion, qui se tiendra le samedi 13 courant, à Nevers, salle du Grand Café, à 14 heures. Objet : Communication du nouveau tarif d'exploitation des bois pour 1924-1925, adresse par le Secréariat de l'Union départementale des Syndicats bucherons de la Nièvre au Syndicat des marchands de bois.

Bâton Cadum pour la Barbe le plus grand et le meilleur du monde pour 1 fr.

Avis mortuaires Vous êtes prié d'assister au Convoi et Service de

Georgette SANZEL Rappelée à Dieu, au domicile de ses parents, à Nevers, 1, rue du Champ-de-Foire, le lundi 8 septembre 1924, dans sa 51^e année. Ses obsèques auront lieu le jeudi 11 courant, à 9 heures en l'église Saint-Pierre, sa paroisse. On se réunira à la maison mortuaire à 8 h. 3/4. De la part de : M. et Mme Sanzel, ses père et mère ; Mme veuve Sanzel, sa sœur ; ses grands-parents, de ses oncles, tantes, cousins, cousines et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu. L'inhumation aura lieu au cimetière de Villeurbanne (Rhône), dans le caveau de famille.

Remerciements Mme Eugène Virelot, et toute la famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Eugène VIRELOT ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. *** Mme veuve François Cas, M. et Mme Alexandre Cas, M. et Mme Johannet, et toute la famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur François CAS ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Reentrée des Classes Notre COLLECTION DE COSTUMES pour Ecoles s'impose par la Qualité des Tissus et la Modicité des Prix. SPECIALITE D'UNIFORMES SUR MESURE OU FAITS D'AVANCE pour Lycée, Ecole Supérieure, Institution, St-Cyr, etc. MON A. BOMBLE NEVERS Le Spécialiste préféré de l'Homme Éléphant 67, RUE DU COMMERCE

COSNE

Dernier écho des fêtes du Comice Après la distribution des récompenses, eut lieu, dans la cour du collège, le théâtre de verdure organisé par la société des fêtes. Tous les artistes cosnois rivalisèrent d'entrain ; les gymnastes de la société La Cosnoise exécutèrent des exercices très goûtés du public ; le chansonnier berrichon Jacques Martel, émerveilla tout le monde par ses créations humoristiques. Le soir, à 21 heures, une foule énorme est allée admirer le brillant feu d'artifice, qui fut tiré sur la Loire. Un concert fut ensuite donné, boulevard de la République, par le Rally-Cor Bourbonnais. Puis ce fut la mise vers les bals, où la jeunesse dansa tout le reste de la nuit.

Don au bureau de bienfaisance. — M. Memel, industriel à Paris, 18 et 20, rue de Reaumur, a fait don au bureau de bienfaisance d'une somme de 75 francs. La commission administrative de cet établissement adresse au généreux donateur ses plus vifs remerciements. Etat civil : Naissances. — Victor Friboulet, rue de Donzy ; André Bailly, 32, quai du Sautas ; Gilbert Rivet, aux Guérins. Publication de mariage. — René Chizez, boulanger à Cosne, et Fernande Bailly, à Beaulieu-Loiret. Décès. — Jean Poupet, 55 ans, vigneron, aux Rivières-Saint-Agnan ; Toussaint Bonin, 57 ans, cultivateur, hameau de la Maison-Rouge ; Fernand Rousseau, 43 ans, horloger, Cour des Forges.

LA FETE GAMBETTA Voici le programme de la fête Gambetta qui se tiendra à Donzy, les dimanche 14 et lundi 15 septembre : Samedi 13 septembre, à 21 heures, ouverture de la fête par la Lyre Donzaise. Dimanche 14 septembre, à 14 h. 30, défilé de voitures, bicyclettes, ombrelles et parapluies fleuris, précédés de la Fanfare. A 17 heures, place Gambetta, concert par la Lyre Donzaise. Lundi 15 septembre, à 14 h. 30, arbre de la Liberté ; jeu de la bamboula. A 15 heures, café de la Promenade, course aux ânes. A 15 h. 30, place du Marché, jeu des oiseaux. A 16 heures, place Gambetta, jeu des bébés jumeaux. A 16 h. 30, les 38 jours des Loupuyards et couronnement de leur Roy. Pendant toute la durée de la fête, boulevard d'Osmond, concours de tir à la carabine ; nombreuses attractions ; manèges, tir, loteries, bals, parquet, etc...

SAINT-PARIS-LE-CHATEL Accident d'auto. — En voulant éviter la voiture de M. Jean Fortin, 30 ans, demeurant à Saint-Parize-le-Châtel, M. Jean Beutier, 27 ans, à Paris s'est jeté contre un poteau télégraphique. M. Beutier a été légèrement blessé. Déjà matériels peu importants. FOURCHAMBAULT Accidents du travail. — Louis Pechon, travaillant aux usines Guillet, eut 3 doigts de la main gauche coupés par une soie à ruban et mourut quelques jours après ; Courtillet, employé aux usines Guillet, blessé au côté droit de la tête ; Georges Duhamel, employé comme manœuvre au Matériel Rouland, fut blessé à la main gauche. Soirée artistique. — Les Amis de la Musique, sous la direction de M. Toutin, ont donné, dimanche, une soirée des plus réussies. Les chanteuses et chanteurs présents, Mmes Blanche et Huguelle, MM. Jean et Fonteneau, ont soulevés de vifs applaudissements. La palme, cependant, revient aux musiciens, qui furent au-dessus de tout éloge. M. Tardy (violon), dans La Fête au Village ; Minard (clarinette), dans Les Dragons de Villars et Hervier (tôte), dans La Fille de Mme Angot, ont eu leur large part de succès, succès d'ailleurs fort mérités. Il est également juste d'adresser les plus vives félicitations à M. Toutin, qui sut, être, à la fois, l'animateur de cette soirée et l'interprète sensible des maîtres de la musique.

TEILLET SES BAS A VARICES SES CEINTURES GILBERT RIEUX 7, RUE SAINT-ETIENNE, 7 - NEVERS Robes et Manteaux Mmes JEANNE et BLANCHE 51 bis, Boulevard Victor-Hugo, NEVERS AVIS Messieurs les marchands de bois, propriétaires exploitants et propriétaires de forêts, sont invités à assister à une réunion, qui se tiendra le samedi 13 courant, à Nevers, salle du Grand Café, à 14 heures. Objet : Communication du nouveau tarif d'exploitation des bois pour 1924-1925, adresse par le Secréariat de l'Union départementale des Syndicats bucherons de la Nièvre au Syndicat des marchands de bois.

ELOTE Nevers

TEILLET SES BAS A VARICES SES CEINTURES GILBERT RIEUX 7, RUE SAINT-ETIENNE, 7 - NEVERS Robes et Manteaux Mmes JEANNE et BLANCHE 51 bis, Boulevard Victor-Hugo, NEVERS AVIS Messieurs les marchands de bois, propriétaires exploitants et propriétaires de forêts, sont invités à assister à une réunion, qui se tiendra le samedi 13 courant, à Nevers, salle du Grand Café, à 14 heures. Objet : Communication du nouveau tarif d'exploitation des bois pour 1924-1925, adresse par le Secréariat de l'Union départementale des Syndicats bucherons de la Nièvre au Syndicat des marchands de bois.

TEILLET SES BAS A VARICES SES CEINTURES GILBERT RIEUX 7, RUE SAINT-ETIENNE, 7 - NEVERS Robes et Manteaux Mmes JEANNE et BLANCHE 51 bis, Boulevard Victor-Hugo, NEVERS AVIS Messieurs les marchands de bois, propriétaires exploitants et propriétaires de forêts, sont invités à assister à une réunion, qui se tiendra le samedi 13 courant, à Nevers, salle du Grand Café, à 14 heures. Objet : Communication du nouveau tarif d'exploitation des bois pour 1924-1925, adresse par le Secréariat de l'Union départementale des Syndicats bucherons de la Nièvre au Syndicat des marchands de bois.

YONNE FETE SPORTIVE DU 21 SEPTEMBRE Cette fête est organisée sous le patronage de la municipalité et sous les règlements de l'U. V. F. A 13 h. 30 : course cantonale de bicyclettes. Débutants 4^e catégorie. Distance, 20 kilomètres. Pour les cantons de la Chapelle, Henriemont, Aubigny, Argent et les communes de Neuvy-sous-Barençon, Souesses. Prix : 50 fr., 60 fr., 50 fr., 30 fr., 30 fr., 10 fr. (surprise). A 14 h. 30 : course régionale de bicyclettes. Distance, 60 kilomètres. Prix, 200 fr., 140 fr., 100 fr., 60 fr., 40 fr. et 20 fr. Primes aux passages. A 16 heures : course à pied régionale, 1.500 mètres. Engagements, 2 francs. Prix, 300 fr., 20 fr., 10 fr. Bal Loiseau, fête foraine, tir, attractions diverses. Les engagements, accompagnés de la somme de 2 fr. pour le cours et de 1 fr. pour la course régionale, devront être accompagnés du numéro de la licence de l'U. V. F. et adressés chez M. Godeau à Presly.

CHATEAU-CHINON

TRIBUNAL CORRECTIONNEL François Cognard, 41 ans, sans domicile fixe, 3 jours de prison pour défaut de visa de carnet anthropométrique et 5 francs pour ivresse. Louise Martin, veuve Ganné, 52 ans, domiciliée à Saint-Honoré-les-Bains, trois mois de prison par défaut, pour vol. — Pierre Lamiche, 46 ans, journalier à Ravisy, commune de Châtillon-en-Bazois, 30 francs d'amende pour pêche à la main. — Paul Château, 24 ans, ouvrier chapelier à Châtillon-en-Bazois, 50 francs d'amende avec sursis pour coups et blessures volontaires. — Paul Letourneur, 24 ans, chauffeur d'auto à Saint-Honoré-les-Bains, six jours de prison avec sursis et 100 francs d'amende pour blessures par imprudence, et 5 francs d'amende pour infraction au code de la route. — Marcel Cholé, 34 ans, éleveur à Moulins-Engilbert, 100 francs d'amende pour blessures par imprudence et deux amendes de 5 francs pour infraction au code de la route.

Dans l'enseignement. — Mme Poyant, institutrice à Saint-Hilaire-en-Morvan, est nommée directrice à Oroux ; Mme Camuzet, institutrice à Champlin, nommée institutrice adjointe à Saint-Sauveur et non installée, est nommée institutrice à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; Mme Rivieure, institutrice à Lavault-de-Frétoy, est nommée directrice à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Poyant, instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan, est nommé directeur à Oroux ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Goujal, instituteur à Saint-Léger-de-Fougères, est nommé directeur à Moux ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy, est détaché à Saint-Léger-de-Fougères ; M. Camuzet, instituteur à Oroux, nommé instituteur adjoint à Saint-Sauveur et non installé, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvan ; M. Rivieure, instituteur à Lavault-de-Frétoy

Palmarès officiel du Comice agricole de l'arrondissement de Nevers, à Dornes (31 AOUT & 1^{er} SEPTEMBRE)

(Suite)

Bons services agricoles

Métayers ayant accompli au moins 20 années consécutives chez le même maître ou dans la même exploitation... 1^{er} prix, médaille de vermeil et 100 francs, à M. Pierre Journé, 65 ans, de Cossaye...

7^e prix, diplôme et 25 francs, à M. Jean Thureau, 6 ans, chez M. Bailly, à Tourny-Lury... 11^e prix, diplôme et 25 francs, à M. Gilbert Puyet, 6 ans, chez M. Vallé, à Cossaye...

1^{er} prix, diplôme et 50 francs, à M. Audin, 60 ans, chez Mme de Fontenay... 2^e prix, diplôme et 50 francs, à M. Delorme, 44 ans, chez la famille Chateau...

1^{er} prix, diplôme et 20 francs, à M. Boudand, 21 ans, à l'hôtel du Commerce... 2^e prix, diplôme, plaquette de bronze, à Mlle Morlat, 45 ans, chez Mme la vicomtesse d'Orct...

Foires & Marchés de la Région

ARGENT. — La foire du 8 septembre, favorisée par le beau temps, avait amené d'assez nombreux acheteurs. Mais elle n'eut pas l'importance qu'elle aurait pu avoir, par suite des foires de Sully et de Souaune, qui se trouvaient le même jour.

On cotait : chevaux, de 2,000 à 3,500 fr. ; vaches laitières, de 1,800 à 2,000 fr. ; porcelets, de 120 à 180 fr. pièce ; nourrissons, de 200 à 300 fr. la pièce ; moutons, de 150 à 200 fr.

AVALLON. — Favorisée par un temps superbe, la foire avait attiré à Avallon une foule considérable. Les affaires ont été nombreuses. On cotait : bœufs de trait, 5,000 à 7,000 francs la paire ; vaches laitières, de 2,000 à 4,000 fr. pièce ; châtions de boucherie, de 400 à 480 fr. les 100 kilos vifs ; chevaux de trait, de 2,000 à 5,000 francs ; chevaux de boucherie, de 1,500 à 1,800 fr. les 100 kilos vifs ; porcs laitons, de 400 à 450 fr. pièce ; nourrissons, de 200 à 300 fr. la pièce ; porcs gras, 6 fr. 80 à 7 fr. 20 le kilo vif ; beurre, 5 à 6,50 la livre ; œufs, 5 à 5 fr. 50 la douzaine ; poulets de grains, de 16 à 26 fr. la paire ; lapins, de 11 à 14 fr. pièce ; dindeonneaux, 25 fr. pièce.

ALXERRE. — On cotait : beurre, 11 à 15 fr. le kilo ; œufs, 5,75 à 6 fr. la douzaine ; poulets, 5,50 à 6 fr. la livre ; lapins, 4 à 4,25 la livre ; lièvres, 25 à 32 fr. la pièce ; 5 à 5,50 la livre ; garennes, 7 à 8 fr. la pièce ; perdrix, 6 à 9 fr.

BRIENNON. — On cotait : bœ. les 100 kilos, 100 à 102 fr. ; farine, 135 à 136 fr. ; blé, 1^{er} remouillage, 65 à 68 fr. ; seigle, 78 à 80 fr. ; orge, 90 à 95 fr. ; avoine, 70 francs.

RUXY. — On cotait : poulets, 18 à 24 fr. la paire ; canards, 10 à 16 fr. pièce ; canards, 20 à 25 fr. la paire ; lapins, 9 à 17 fr. pièce ; pigeons, 6 à 7 fr. la paire ; beurre, 4,50 à 5,25 la livre ; œufs, 4,50 à 5 fr. la douzaine ; lièvres, 5 fr. la livre.

M. POINTU, marchand de chevaux, aura, à la foire de Nevers, le 13 septembre, un grand choix de poulains bretons, visibles la veille, Hôtel de Nevers, à 250 fr.

CHATEAU-CHINON. — A la foire, on cotait : bœufs gras, 4 à 4,75 le kilo ; bœufs de trait, 6 à 8,000 fr. la paire ; vaches grasses, 4 fr. le kilo ; vaches garnies, 2,500 fr. ; veaux, 2,75 à 3 fr. la livre ; porcs gras, 2,75 à 3 fr. la livre ; lièvres, 25 à 30 fr. la pièce.

Véritable baume pour la peau, la Crème Malacéine donne au teint fraîcheur saine et l'éclat éblouissant d'une jeunesse durable. CREME MALACEINE HALLES CENTRALES DE PARIS

VIANDES. — Cours moyen au kilo :

Bœufs. — Quart derrière, 1^{er} qualité, 8,20 ; 2^e qualité, 7,80 ; 3^e qualité, 7,40 ; paleron, 1^{er} qualité, 6,70.

Mouton. — Entier, 1^{er} qualité, 10,50 ; épaulé, 1^{er} qualité, 9,50 ; poitrine, 1^{er} qualité, 6,80. Veau. — Entier ou demi, 1^{er} qualité, 9.

Poulet. — Demi-poulet, qualité, 8,40. VOLAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 7,00 à 9,50 ; oies, le kilo, 6,75 à 8,25 ; poules toutes provenances, 11 à 14 fr.

POISSONS. — Le kilo : carpes, 4 à 9 fr. ; tanches, 6 à 7 fr. ; brochets, 8 à 10 fr. ; goujons, 8 à 12 fr. ; grenouilles, 1 à 8 fr. ; perches, 3 à 5 fr. ; truites, 10 à 28 fr.

LEGUMES. — Pommes de terre les 100 kilos : Hollande, 45 à 50 fr. ; chair jaune, 30 à 40 fr. ; chair blanche, 32 à 40 fr. ; chair rouge, 34 à 38 fr.

BŒURS. — Le kilo : Charente, Poitou, 11,80 à 14,30 ; Touraine, 11 à 14,40 ; Normandie, 14 à 18 fr.

GRU. — Le mille : Brie, Beauce, 480 à 1450 francs ; Bourbonnais, Nivernais, 470 à 490 fr. ; Touraine, 440 à 540 fr. ; Auvergne, 430 à 460 fr.

BOURSE DE COMMERCE

Sucres. — Courant 245, prochain 211,50, 3^e octobre 209, novembre 208,50. Cote officielle 249 à 251. Tendances soutenue.

Blés. — Courant 113, prochain 113,75, novembre-décembre 115,25, 4 de novembre 115,75. Tendances ferme.

Farines. — Courant 137, Prochain 137,50, novembre-décembre 138,50, 4 de novembre 139. Tendances ferme.

Avoines noires. — Courant 83,50 à 84, Prochain 84,25 à 85, novembre-décembre 86,50 à 87,50, 4 de novembre 87,50 à 88. Tendances ferme.

Avoines diverses. — Courant 84,50 à 84, Prochain inché, Novembre-décembre 86, 4 de novembre 86,75.

L'ÉTÉ, AU CAFÉ, DEMANDEZ UN LILET Pur, ou avec citron ou fraise A l'Peau de seltz, toujours glacé

BOURSE DE PARIS du 9 Septembre 1924

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for A TERME and AU COMPTANT.

VILLE DE PARIS COMMUNALES

1885 494 624 628... 1871 300 305 302... 1872 300 305 302...

FONDIÈRES

1885 494 624 628... 1871 300 305 302... 1872 300 305 302...

Cours des Changes

London 100 148 142... New-York 100 19 15... Allemagne 100 14 94 55...

APRÈS BOURSE

London 100 148 142... New-York 100 19 15... Allemagne 100 14 94 55...

TONELINE HUILE POUR AUTOMOBILES

Les huiles "TONELINE" sont fabriquées avec des péroles bruts, spécialement choisis parmi ceux qui possèdent le plus grand pouvoir lubrifiant, elles constituent par suite des huiles de graissage de qualité supérieure.

SOCIÉTÉ FRANCO-ÉGYPTIENNE 125, Avenue des Champs-Élysées, PARIS (8^e)

Qu'est-ce que le PHOSCAO?

Le Phoscao est un puissant reconstituant pour les anémiques et les convalescents. Le Phoscao est le plus parfait régulateur des fonctions digestives pour ceux qui souffrent de l'estomac.

ENVOI GRATUIT D'UN ÉCHANTILLON Administration : 12, Rue de la Tour-des-Dames - PARIS

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 septembre. — Les changes demeurent stables. La livre oscille entre 85 et 84,50. Le marché reste animé de bonnes dispositions...

UN BEAU TEINT VOUS APPARTIENT DE DROIT

Si vous avez un teint fans on terre et le visage ridé vous devez vous-mêmes y remédier. Un mauvais teint est souvent dû à l'accumulation de cellules mortes qui obstruent les pores de la peau...

AVIS

De nombreuses personnes nous remercient journellement de l'excellente recette que nous avons publiée, recette qui consiste à faire soulever pour 3 fr. un litre d'excellent vin fortifiant, en versant un flacon de QUINTONNE...

FEUILLETON de PARIS-CENTRE -10-

Le Secret de Mortelyse

Grand roman par Maurice DEKOBRA et ATKLEY

(Suite) T'étais résolu en mon âme et conscience à faire cela, car l'adresse crainte qu'ils l'eussent assassinée me rendait fou ! Dans l'étrange et terrible exaltation qui m'inspirait ce désir effroyable de tuer et de tuer en serrant l'épouvante et l'horreur, je me sentais fort, invincible, capable de tout, comme jamais je ne l'avais éprouvé auparavant.

à Mortelyse. En moins d'une heure j'eus gagné le bord de l'étang, et, caché dans le taillis, j'étudiai, comme le matin, la façade du château. Il se dressait, ruine mystérieuse, au milieu de ses bouquets de hêtres pourpres et paraissait absolument désert ; aucun mouvement au alentours ne trahissait la présence de ceux qui l'habitaient. Un motif d'empêcher à la fois l'attention d'aller droit et à découvrir jusqu'à la porte forte de ces brigands pour leur réclamer la jeune fille ; mais tout à coup je vis flotter quelque chose de blanc à une fenêtre, un mouchoir sans doute, car l'objet était très petit. Un flot de joie me monta au cœur, et devant se signala Claire. En effet, au lieu des "Vampires" ne pouvait avoir de motif d'empêcher à la fois l'attention d'aller droit et à découvrir jusqu'à la porte forte de ces brigands pour leur réclamer la jeune fille ; mais tout à coup je vis flotter quelque chose de blanc à une fenêtre, un mouchoir sans doute, car l'objet était très petit.

vais surpris dans la cuisine de Mortelyse, avec Frédéric et le chauffeur des Herbier. Il venait sur moi, mais en me cherchant des yeux plus à droite que je n'étais ; il m'avait évidemment suivi, puis perdu de vue. Il ne faisait plus aucun bruit et sans le léger craquement d'une ceinture sous ses pieds qui avait attiré mon attention, il aurait pu, quelques secondes plus tard, me tirer un coup de fusil dans le dos et m'abattre sur-le-champ. Je me retirai lentement et silencieusement derrière un énorme tronc de chêne auprès duquel il devait infailliblement passer, et j'attendis, retenant mon souffle. On entendait sous la voûte des grands arbres pas d'autre bruit que l'éternel bourdonnement des milliers d'insectes qui semblaient rythmer la vie de la forêt. L'homme n'était plus qu'à un mètre ou deux de moi ; je le devinais sans le voir, par le frolement léger de ses vêtements, à chacun de ses pas. Il s'arrêta si près de l'arbre que je l'entendais respirer. Je sentais que son instinct l'avait poussé à me presser le tout proche, mais, ne me voyant pas, il repoussa sa marche lente et prudente. Par un hasard providentiel, il était les fougères de côté opposé à l'arbre qui me cachait. Peu à peu, je voyais son corps dépasser lentement la courbe du tronc ; la tête détournée, il tenait son fusil de la main droite, le canon dirigé vers la gauche. Jeendis. D'une main, je le saisis à la gorge et de l'autre, j'empoignai son bras droit, paralysant tout mouvement qu'il eût pu faire avec son fusil. J'avais laissé tomber ma hache et je l'aurais vigoureusement comme lui ; en dépit de sa haute taille il était très mince pour pouvoir présenter une grande résistance. L'homme se tordait comme un serpent et me frappait le visage de sa main libre, tout en essayant de rapprocher ses dents des doigts qui lui seraient la gorge afin d'arriver à me mordre... mais sans le lâcher je m'abretais la figure de mon coude relevé. Peu à peu je le sentis faiblir, il

s'affaissa et je lui posai le genou sur la poitrine, mes yeux plongèrent dans les siens. Sans doute, l'expression d'épouvante, car je devais paraître fou de colère et résolu à le tuer ; il jeta un cri de terreur. — Taisez-vous ou je vous étrangle ! lui dis-je d'une voix qui ne dut lui laisser aucun espoir de miséricorde. Pesant sur lui de tout mon corps qui l'étrouffait, je fouillai ses poches d'une main rapide. Je pensais y trouver des armes, mais je n'en sortis qu'un peloton de fort corde à fouet. — C'est ce qui m'a fait, murmurai-je, et je lui laissai seulement les mains. Puis l'empoignant rudement, je le traînai jusqu'à un plus profond du tourré, et lui montrant ma hache : — Mattemank, gibier de potence, insensé, dit-il assurant à répétition à mes questions que je n'étais que le tueur et l'exterminateur d'ici-même. Dis-moi qui a attaqué Mlle Gilleroy et qui a tué son chien ? Est-ce toi ? — C'est Frédéric, grommela l'homme ; il m'a dit de retourner en arrière et de guetter dans le cas où quelqu'un nous aurait suivis. — A-t-il blessé la dame ? Et où est-elle maintenant ? — Elle est enfermée à un château... Non, il ne lui a pas fait de mal ; Lherbier ne le voulait pas. Soudain, il se contracta violemment et jeta un appel à l'aide. Je soufflai je criai une gorge, d'une main brève. Au même moment, je vis un homme qui s'avançait vers moi, traversant le taillis. Je pensai que l'oracle exécuté du bohémien avait deviné avant moi son approche et c'est ce qui lui avait fait espérer du secours. Je saisis ma hache et me mis en garde, mais je ne fis qu'observer le mouvement, car, à première vue, je jugeai que le nouveau venu n'était point de la bande de Mortelyse.

C'était un homme jeune, de bonne mine et d'une taille magnifique ; il portait l'uniforme de garde forestier. — Que se passe-t-il ici ? demanda-t-il, et son regard soupçonneux allait de mon visage à ma hache. Mais, ses yeux rencontrèrent le bohémien étendu par terre, et sa physionomie changea aussitôt. — Ah ! ah ! c'est toi, Morello ! dit-il. Et revenant à moi, il continua : — Que vous a-t-il fait ce vaivien, monsieur ? Vous auriez-il attaqué ? Tout soupçon à mon égard était évidemment écarté de son esprit. Il me fit tout de suite s'avancer vers lui ; son visage respirait la franchise et l'énergie, et puis c'était, en somme, un représentant de l'autorité dans la forêt. — Ce serait une bien longue histoire à vous raconter, répondez-je ; et le temps me manque. Je vous dirai simplement que ce bandit appartient à une troupe de voleurs qui vient d'entendre par force une dame de mes amis et de l'enfermer dans le vieux château de Mortelyse. — Le garde forestier m'interrompit vivement : — Serait-ce par hasard Mlle Gilleroy, qui séjourne souvent dans le voisinage ? Je me redressai, surpris. — C'est elle-même. La connaissez-vous ? — Je le crois bien ! Que lui ont-ils fait ces misérables ? — Ils l'ont attaché et ont tué son chien pour mieux s'emparer d'elle. Et cette brute-là vient de m'avouer que quelques-uns d'entre eux voulaient la tuer ! Le jeune garde pâlit : — La tuer - Est-ce vrai, Morello ? — Je n'ai pas voulu la tuer... Moi, je disais qu'il ne lui fasse rien, geignit Morello ; ce sont les autres, et surtout Frédéric qui exigeaient sa mort immédiate, mais Lherbier ne l'a pas permis. A ce moment, l'idée me vint qu'il était étrange que ce garde forestier se trouvât seul de ce côté de Mortelyse, faisant apparemment sa ronde habituelle, sans but par-

ficiuler, au lieu de se trouver avec ses camarades à l'un des lieux de rendez-vous indiqués par les télégrammes de Claire. Je le questionnai. — Vous n'avez pas reçu... vous ou plutôt vos chefs... des instructions spéciales pour aujourd'hui ? — Des instructions spéciales ? Je n'ai entendu parler de rien, ni aucun des camarades que j'ai rencontrés depuis ce matin. Il paraissait surpris et intrigué, mais je l'étais encore plus que lui. J'avais même remis les formules des dépêches au receveur de la poste de Nirxy, à mesure que Claire les rédigeait. Cependant ces dépêches ne paraissaient pas avoir atteint leur destination... Comment cela pouvait-il se faire ? Mlle Gilleroy aurait-elle attaché trop d'importance à la promesse de la Suweté qui devait agir sur ses indications et répondre immédiatement à son appel ? Ce mystère devait avoir une autre application, il y avait une erreur ou un malentendu de quelque sorte. Je me tournai vers le forestier : — Il faut que je vous parle seul, tout de suite ; mais auparavant, mettons ce secrétaire en lieu sûr. — Il réfléchit un instant : — Vous connaissez peut-être l'endroit où Mlle Gilleroy s'est fait un campement dans la forêt ? Je répondis par un signe de tête affirmatif. — Ma mère et moi, reprit-il, nous sommes très amis avec Mlle Gilleroy ; elle vient souvent prendre chez nous ses repas que ma mère lui prépare (notre maison est sur la lisière du bois, mais assez loin d'elle) et c'est moi qui l'ai aidé à installer sa tente. Elle m'avait chargé de la surveiller à l'occasion dans le cas où quelque malfaiteur l'aurait découverte. Puisqu'elle n'est pas là en ce moment, nous pourrions y mener cet homme, et l'y tenir gorgé, jusqu'à ce que je l'aie remis aux mains des gendarmes. (A suivre)

Avis à nos clients de publicité

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront remises LA VILLE AVANT ONZE HEURES DU MATIN.

PETITES ANNONCES

Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce. (Renseignements par lettres, joindre un timbre pour la réponse).

ON DEMANDE

BONNE A TOUT FAIRE, de 20 à 35 ans, honnête, sérieuse. Références exigées. S'adresser à Mme LERIS, à Cercy-la-Tour (Nièvre). 16.089

BONNE A TOUT FAIRE, sachant cuisine, sérieuse et tranquille, deux maîtres, hiver Côte-d'Azur, été campagne agréable, Centre. Bons gages; service facile. Bonnes références. Mme FROMONT, à la Paroisse, par Billy (Allier). 16.246

BONNE A TOUT FAIRE, sérieuse, catholique, pour place stable références exigées. Mme NORMAND, 61, rue d'Anjou, 61, Paris (8^e). 16.214

2 BONNES A TOUT FAIRE; bons gages. Références exigées. Ecrire: M. A. GEORGE, 21, quai Reiz, Lyon. 16.215

CUISINIÈRE-PÂTISSIERE, pour maison importante, Paris et campagne, bons gages. Inutile de présenter sans très bonnes références. Bureau du journal. 14.113

CUISINIÈRE et PERSONNE sérieuse pour soigner bébé. Presser conditions et références à Mme du PARI, à Chevenon (Nièvre). 16.244

CHAUFFEUR pour campagne, Auble. Comtesse CHANDON à Châteauneuf (Aube). 16.208

FEMME DE CHAMBRE, au courant service, pour Nevers. S'adresser au bureau du journal. 16.258

FEMME DE CHAMBRE, très sérieuse, sachant coudre et repasser, pour campagne, toute l'année. Références exigées. S'adresser au bureau du journal. 15.921

FEMME pour ferme et travail intérieur. S'adresser: de CONCHARD, Saint-Bonnet-de-Rochefort (Allier). 16.204

HOMME à toutes mains, sachant conduire tracteur, pour toute l'année. S'adresser à M. René MIGNONOT, ferme de Crézain, par Donzy (Nièvre). 15.759

HOMME pour service intérieur et auto - femme même débutante, pour cuisine, ensemble ou séparément. Références exigées. Bons gages. De BONNEGARDE, à Maizières-les-Metz (Moselle). 16.159

JARDINIER pour expériences et culture; sérieuses références exigées, pour maison de grânes. Ecrire: Etablissement PICARD-BAILLET, grânes, Joigny (Yonne). 16.218

MENAGE, valet de chambre, femme de chambre, références exigées. Mme de FONTENAY, à Luzay (Nièvre). 16.099

MENAGE, même d'un certain âge, pour ménage sans enfant; l'homme, chauffeur, pouvant aider intérieur; la femme, femme de chambre. Références sérieuses exigées. S'adresser au bureau du journal. 16.085

MENAGE, femme cuisinière, homme à toutes mains, sérieuses références. Bons gages. S'adresser à M. Jean DEFLOU, 14, rue Périer, Montargis (Loiret). 15.969

MENAGE, valet de chambre et cuisinière, Paris et 4 mois campagne (Yonne), avec possibilité avoir enfant pendant séjour campagne. Bonnes références exigées. COMMERGNAT, à Tannere-en-Puisaye (Yonne). 15.922

MENAGE basse-courier, sans enfant, pour 8 septembre, pour ferme des environs de Néron-des-Cher). S'adresser au bureau du journal. 15.741

MENAGE, le mari sachant conduire les chevaux, la femme bonne à tout faire. Bons gages et bénéfices. Références exigées. S'adresser à M. Henri LANE, 21, rue Charles-Floquet, Cosne-sur-Loire (Nièvre). 16.127

MENAGE, valet de chambre, femme de chambre. Ecrire à Mme de RUBERCY, à Gien (Loiret). 16.231

MENAGE, chauffeur-valet de chambre et cuisinière, château Eure et Versailles, deux maîtres. Maison sérieuse catholique. M. FRIGNET, à Bourges (Eure). 16.257

MENAGE, cuisinière-valet de chambre-maitre d'hôtel; références; pour le Cher. S'adresser: Comte de SCORRAILLE, Villequiers (Cher). 16.233

MENAGE, cuisinière-femme de chambre et chauffeur, pouvant aider intérieur. Bons gages. Références sérieuses exigées. S'adresser au bureau du journal. 16.242

MENAGE, chauffeur-valet (service d'une personne) et lingère expérimentée. Références. Place Comtesse de MONTRICHIARD, à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre). 16.201

2 PERSONNES confiance, connaissant cuisine, pour service avec femme de chambre, 6 mois Paris et 6 mois campagne, environs Sens. Ecrire: DUROUCHOUX, à Mollu-Saint-Vaast (Yonne). 16.240

VALET-CHAUFFEUR, à toutes mains, FEMME sachant faire cuisine bourgeoise, ensemble ou séparément. Ecrire: Docteur COMTE, Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). 16.205

Jeune VALET DE CHAMBRE en second. Comtesse CHANDON, à Châteauneuf (Aube). 16.207

ON OFFRE

CHAUFFEUR, 25 ans, demande place. Sérieuses références. S'adresser au bureau du journal. 16.118

JEUNE HOMME actif, libre suite, demande place garde. Références sérieuses. S'adresser au bureau du journal. 16.238

JEUNE HOMME, 18 ans, demande place cocher maison bourgeoise ou autre. S'adresser au bureau du journal. 16.217

JEUNE HOMME demande place pour tenir basse-cour, maison bourgeoise, de suite. S'adresser au bureau du journal. 16.209

MENAGE BASSE-COURIER, demande place pour faire l'élevage ou la culture. Libre le 11 novembre prochain. Bureau du journal. 16.096

AMILCAR

6 HP. 10 HP. - Voitures et Voiturettes - RAPIDES - ECONOMIQUES A GRAND RENDEMENT

Démonstration au GRAND GARAGE

DE LA NIÈVRE

6-8, rue Félix-Faure, NEVERS Téléphone 0-09 R. R. Nevers 407, 307 B. I.

FABRIQUE DE DRAGÉES et Nougatines

Spécialité de Boîtes de Baptêmes

FONTENAY

Confiseur-Chocolatier 10 et 12, place Guy-Coquille, NEVERS Téléphone 3-01 R. C. NEVERS 329

FABRIQUE DE CORDAGES en tous genres

AUBERT

19, rue des Récollets, NEVERS R. C. NEVERS 4305 Téléphone 5-20 Seul Fabricant à Nevers

ÉCLAIRAGE DES CAMPAGNES LE GROUPE ÉLECTROGÈNE

DELCO-LIGHT

Donne la force, monte l'eau et vous éclaire Agent Cher et Nièvre: M. LOYE R. C. Bourges 119. 43, Avenue Jean-Jaurès, BOURGES

Déménagements - Transports

Anciennes Maisons DELARRAS, LANDRY et BAILLY Fondée en 1868

Registre du commerce: Nevers, 4.400

J. BAILLY, Succ

Correspondant des Chemins de Fer NEVERS

CAMIONS AUTOMOBILES

Maison spécialement outillée pour les déménagements par camions automobiles capotés avec ou sans remorques

VOITURES

Carrosserie Automobile

RÉTIF & Co

SANCOINS (Cher)

R. C. Saint-Amand-Montrond, n° 133

AVEC LE GROUPE "IDÉAL CLASSIC"

VOUS AUREZ - un Service continu d'Eau chaude - pour Salle de bains, Cuisine, etc.

Chaque fois que vous assurez le Chauffage par Radiateurs de plusieurs pièces

Projets et Devis sur demande

J.-B. PETITJEAN, Constructeur LUZY (Nièvre)

Entreprise de Travaux en Ciment armé

POZZO & FERRAGUTI

5, rue Pierre-Emile Gaspard, Nevers

Fantasia

Magasin d'ouvrages de Dames et de Travaux d'art

Mme Vve BOUILLOT

31, rue La-Fayette, 31 - NEVERS -

Grand choix d'articles dessinés et brodés BRODERIES, DENTELLES

Fournitures et accessoires pour tous travaux La Maison exécute tous dessins et montage d'ouvrages

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

demande: RECEVEURS, libérés du service milit., âgés moins de 40 ans; salaire mensuel: début, 625 fr., après un an, 535 fr.; après 2 ans, 550 fr. (le salaire augmente progressivement jusqu'à 625 fr. par mois). Indemnité annuelle, 365 fr. Primes diverses. Indemnités pour charges de famille. Congé de 21 jours payé. Retraite et autres avantages. Ecrire ou se présenter 118, rue du Mont-Cenis, Paris (18^e).

Semaine

Ford



Dans votre propre intérêt ne manquez pas de visiter l'agent Ford de votre région pendant cette semaine

Automobiles Ford 33, BOULEVARD ALBERT 1^{er} BORDEAUX

Officiers

Ministériels

Etude de M. BAYLE, notaire, à Nevers.

ERRATUM

A la suite de l'insertion de la purge d'hypothèques légales PICARD-PRETAI, parue au journal « Paris-Centre », numéro du mardi 9 septembre 1924, ajouter après le dernier alinéa de la phrase finale, la mention:

Pour extrait: Signé: BAYLE, notaire. 16.228

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Service des Substances

Adjudication à Nevers, le samedi 27 septembre, à 16 heures, à la mairie de Nevers, de la fourniture de: 1^{er} 3.700 quintaux métriques de blé tendre indigène. 2^e 500 quintaux métriques de seigle.

Le cahier des charges et les pièces de la marche sont déposés à la Sous-Intendance, 49, rue Sainte-Valérie. Le Sous-Intendant militaire: BENAULD. 16.250

Etude de M. DURIN, notaire, à Pougues-les-Eaux (Nièvre).

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 14 septembre 1924, à 2 heures. A Pougues-les-Eaux, au domicile de Mme Bourguignon (Veuve de M. le docteur Renard). De: salle à manger genre Renaissance, chambre à coucher chromée et bronze, armoire à deux tiroirs, grand lit en fer, sommier, matelas, tables de nuit, et de fantaisie, fauteuil, chaises, bibliothèque, tables à toilette, guéridon, glaces, pendule, vaisselle et verrerie, ustensiles divers. Lessiveuse, cuisinière.

Pressé à rogner pour reliés. Au comptant, frais en sus. Pour tous renseignements, s'adresser à M. DURIN, notaire à Pougues. 16.235

2.187 - CAFE-HOTEL, place marché, gr. bourg, comm. Bail 12 ans, loy. 1.500 fr. Aff. 60.000 fr. On place net 15.000 fr. par an. 2 salles, gr. cuis., office, ch. pers., 5 ch. meublées, vaste cour, imp. dépend. gr. jard. Prix à déb. On traite avec 25.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 2.101 - PRINCIPAL TAILLEUR, ville bourg, gr. ligne P.-L.-M. Bail à vol., loy. net 1.500 fr. Aff. 25.000 fr. On place net 5.000 fr. par an. Mag. arr. salle à déb. bel atelier, 2 ch. 800 fr. On traite avec 8.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 2.139 - CAFE-HOTEL, face gare, joli site S. M. Aff. 2.000 fr. loy. ch. et 30.000 fr. en liquides (facile à doubler en faisant restaurant). Terr., jard. avec bosquets, 2 salles, cuis., 5 ch. (3 meubl.), cave, à vendre fonds et imm. On traite avec 40.000 fr. comptant. FRANCHON, Fontainebleau. 16.005

On demande à acheter PROPRIÉTÉS, INDUSTRIES, COMMERCES pour Sociétés, Commandites et prêts.

UNION FONCIÈRE DE FRANCE, 6, Bd. St-Martin, PARIS. (Etude sérieuse des affaires sur place et sans frais)

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE 0,75 ET DE LA DERNIÈRE BANDE DU JOURNAL.

IMPORTANT FABRIQUE de câbles et appareils électriques, ayant déjà clientèle, offre l'agence exclusive pour la région. Intuitif écriture sans prolixité sérieuses références. Discretion assurée. Sté. Anonyme des Etablissements BOLLCHERY, 51, rue de Chabrol, Paris.

Locations

On Offre

Gentille PETITE VILLA non meublée, 3 chambres, mansarde, grenier, cave, cuisine neuve, eau, électricité, cour, dépendances, jardin 15 ares, plein rapport, résidence idéale ville et campagne, à louer bail, à Pougues-les-Eaux, 1.700 fr. M. CHAMBONNAT, à Arc-en-Barrois (Haute-Marne). 16.237

Ventes

CAMION Panhard 17 CV sans soup. Ch. U. 2.500 kgs parfait état, marche garantie, pourrait être transformé en autobus. S'adresser à M. A. COUSSY, château de Mouchy, par Davy (Nièvre). 14.369

TORPEDO RENAULT 12 HP. 1913, bon état marche, 9.000 fr. Bonne occasion. Bureau du journal. 16.243

MOTO Magnat-Dehon, 5 H.P. à l'état neuf, prix avantageux. Excellente occasion. Bureau du journal. 16.199

TRANSPORTEUR: bâti métallique, courroie Balata, état de neuf, excellente occasion, à enlever de suite. Bureau du journal. 15.922

4 CUVES en chêne, bon état, une contenant 35 hectolitres, et les 3 autres 25 hectolitres chacune. S'ad. à M. THOMARD, régleur, à Saint-Benin-d'Azy (Nièvre). 16.109

Personnel

On demande

BERGER, de 30 à 40 ans, possédant un permis de 140 mètres. S'adresser à M. NOUGUIER, à la Vallée, par Châteaurenard (Loiret). 15.449

BOUVIER, marié, logé, non nourri, 480 fr. par mois. M. POTTIER, à Montgezon, par Ozouard-Voullgis (S.-et-M.). 16.230

CHARRONS, menuisiers, monteurs en wagons, riveurs au pistolet, soudeurs à l'auto-gène, sont demandés aux Ateliers de wagons de Brignoud (Isère). Logement assuré après essais. Ecrire en indiquant références et prétentions. 16.103

INSTITUTEURS. - Bons instituteurs internes demandés p. toutes classes primaires. Situation avant. Ecr. av. réf. Directeur Institution Pré-Saint-Gervais (Seine). urgent. 16.210

HOMME, marié, sérieux, de 30 à 35 ans, pour garde dans l'Allier. Inutile se présenter sans références. M. BAILLEAU, à Charriin (Nièvre). 16.243

STENO-DACTYLO. S'ad. à LA MUTATION, 42, avenue Georges-Clémenceau, à Nevers. 16.260

Rivers

On demande à acheter des BOUTEILLES DE CHAMPAGNE vides.

Écrire offres 7, rue Creusette, Nevers. 16.126

10 Frs. de l'h. 2 heures trav. p. jour. Y. LAFAY, 9, rue des Marronniers, Lyon. 16.007

CAMIONNEUR demande entreprise de transport de bois. Bureau du journal. 16.091

Vente exclusive au Commerce de Gros

VINS toutes provenances. ALCOOLS, RHUMS Tous SPIRITUEUX

MARCEL MARTIN

BESSAIS-le-FRONTAL (Cher) Téléph. n° 8 Agent exclusif: TURPIN MONOPOLE Grand Vin Blanc COGNAC RICHARD et BILLOUD à Paris. Prix et conditions avantageux



Automobiles Ford 33, BOULEVARD ALBERT 1^{er} BORDEAUX

CONSEIL aux DAMES

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien: les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage de produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

La JOUVENCE de l'abbé SOURY peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison, sans produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, ces mères de familles leur font prendre la JOUVENCE de l'abbé SOURY. Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les maladies qui souffrent de Maladies intérieures trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'abbé SOURY. Celles qui craignent les accidents de la Ménopause, doivent faire une cure avec la JOUVENCE de l'abbé SOURY pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dange-reuses.

La JOUVENCE de l'abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Reims, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon 6 fr., plus impôt 0 fr. 75. Total 6 fr. 75.

R. C. Rouen A. 6.829. Bien exiger le véritable JOUVENCE de l'abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'abbé SOURY et la signature Mag. Dumontier, en rouge.

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis

R. C. Nevers 560 ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN

FABRIQUE SPÉCIALE DE DENTELLES & BRODERIES (mains et mécaniques) MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE LE MEILLEUR MARCHÉ A QUALITÉ EGALE

A la Ville du Puy

M^{lle} L. CRÉTEAUX

18, rue de Rémigny, Nevers (Nièvre)

BANQUE POPULAIRE DE LA NIÈVRE

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT NEVERS - 1, Place de l'Hôtel-de-Ville - NEVERS (Téléphone 1-34)

ESCOMPTE - RECOURS - AVANCES - COMPTES COURANTS DEPOTS DE FONDS - TITRES ET COUPONS

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS R. C. Nevers 480

MAIGRIR

Infirmité envole gratuitement la recette qu'elle a suivie pour maigrir de 5 kgs en 2 mois. Ecrire JUBRNE, 67, rue Dunkerque, Paris

Garage Jean COUJARD

Téléph. 42 - DECIZE - Téléph. 42

LOCATION D'AUTOMOBILES

au Kilomètre ou à Forfait

Voitures confortables

Personnel de confiance

Soudure Autogène

Fournitures et installations Ateliers de Réparations

COURTAGE, Spécialiste, NEVERS

RELIGIEUSE dans secret pour enfants orphelins ou illégitimes. Maison M. G. G. Nevers

Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers La Secrétaire-Général: G. COLLIER.